



La Tène



Saint-Blaise



Enges



Hauterive



Le Landeron



Lignières



Cornaux



Cressier



GERANCE - FIDUCIAIRE
CARRE-NOIR Sarl

Gérance:

On loue - On gère - On vend

Fiduciaire:

Déclaration d'impôt - Comptabilité
Gestion d'entreprise

www.carre-noir.ch - 032 757 66 00

LE BULCOM ET LA BANQUE RAIFFEISEN NEUCHÂTEL ET VALLÉES PROPOSENT

DE VILLAGES EN VISAGES

À CRESSIER

ANGELA ADAM

CONNAISSIEZ-VOUS
LA « BAUBIOLOGIE » ?

RAIFFEISEN

De son pays d'origine, l'Allemagne, elle a gardé le sens de l'organisation et des priorités. Robin Nyfeler a rencontré cette semaine Angela Adam qui se dévoile pour les lecteurs du Bulcom. L'architecte qu'elle est revient notamment sur sa formation continue en « Baubiologie », un terme qui ne se traduit a priori pas en français. A lire en pages 16-17

BULCOM

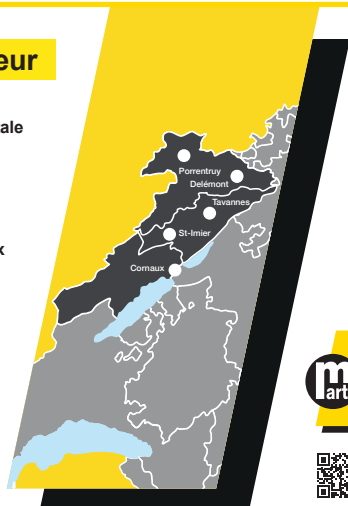
**Cet espace
publicitaire
est fait
pour vous.**

annonces@bulcom.ch
032 756 97 93

Votre éco-constructeur

- Entreprise générale / Entreprise totale
- Rénovations et assainissements
- Béton armé et maçonnerie
- Ouvrages d'art en béton armé
- Génie civil
- Terrassements et travaux spéciaux
- Revêtements bitumineux
- Travaux hydrauliques
- Renaturation et protection contre les crues / Génie hydraulique
- Valorisation des matériaux
- Déconstruction et désamiantage
- Peinture et plâtrerie

www.martiarjura.ch



le cycle.ch

Grande Rue 23 La Neuveville 032 751 14 14 www.lecycle.ch



Trek Checkpoint SL5
un vélo de gravel en carbone conçu pour vivre des aventures épiques sur tout type de chemin. Plus de 150 vélos en stock. Passez au magasin!



AVIS OFFICIELS des communes

LIGNIÈRES



MISE A L'ENQUETE PUBLIQUE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

L'enquête publique est ouverte du 31 mars 2023 au 2 mai 2023
Publication FAO n° 13

Dossier SATAC N° 115799

Parcelle(s) et coordonnées: 234 - Lignières; 1214705/2570552

Situation: Mi-Forel; Chemin des Ecrieux 5 - Lignières

Description de l'ouvrage: Remplacement d'un cabanon existant

Requérant(s): Amberg-Roch Michiyo Sophie - Morat

Auteur(s) des plans: Demarta Laurent, Le Carré Vert - Cressier

Demande de permis de construire: Sanction minime importance

Affectation de la zone: Zone de constructions basses / Entrée en vigueur le 14.02.1966

Autorisation(s) spéciale(s): Distance à la forêt

Particularités:

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou, sur demande préalable, au Service de l'aménagement du territoire.

Les éventuelles oppositions, dûment motivées, doivent être adressées dans le délai légal au Conseil communal, Place du Régent 1, 2523 Lignières.

Seul l'avis d'enquête publique paru dans la Feuille officielle de la République et Canton de Neuchâtel du 31 mars 2023 fait foi.

LIGNIÈRES



MISE A L'ENQUETE PUBLIQUE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

L'enquête publique est ouverte du 31 mars 2023 au 2 mai 2023
Publication FAO n° 13

Dossier SATAC N° 115662

Parcelle(s) et coordonnées: 940 - Lignières; 1214916/2571253

Situation: Le Sasselet; Chemin de l'Adret 13 - Lignières

Description de l'ouvrage: Modification des aménagements extérieurs d'une villa en cours de construction

Requérant(s): Fontes de Oliveira Cristofe - Le Landeron

Auteur(s) des plans: Daja Geri, Abitek Sàrl - Payerne

Demande de permis de construire: Sanction minime importance

Affectation de la zone: Zone d'habitation à faible densité 2 / Entrée en vigueur le 20.11.2000

Autorisation(s) spéciale(s):

Particularités: Périmètre de plan de quartier Le Sasselet Est / Entrée en vigueur le 14.08.2013

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou, sur demande préalable, au Service de l'aménagement du territoire.

Les éventuelles oppositions, dûment motivées, doivent être adressées dans le délai légal au Conseil communal, Place du Régent 1, 2523 Lignières.

Seul l'avis d'enquête publique paru dans la Feuille officielle de la République et Canton de Neuchâtel du 31 mars 2023 fait foi.

LIGNIÈRES



CONVOCATION

Le Conseil général de Lignières est convoqué en séance extraordinaire

Jeudi 6 avril 2023 à 20h00

Collège de La Gouvernière - Vy d'Enty 2

Salle polyvalente (salle de gymnastique)

Ordre du jour

1. Appel.
2. Adoption du procès-verbal de la séance du Conseil général du 16 février 2023.
3. Approbation de l'ordre du jour.
4. Communications du président.
5. Nomination d'un membre au Conseil d'Événements scolaires (CESC) suite à la démission de M^{me} Odile Schleppe.
6. Augmentation de la dotation en personnel de la Commune. Rapport à l'appui.
7. Demande de crédit d'engagement de CHF 55'000.- pour l'acquisition d'une surface de 850 m² à détacher du bien-fonds 924 pour la réalisation d'un parking à l'arrière du collège de La Gouvernière. Rapport à l'appui.
8. Demande de crédit d'engagement de CHF 150'000.- pour l'étude d'assainissement de la centrale de chauffe du chauffage à distance (CAD) de Lignières. Rapport à l'appui.
9. Lettres et pétitions.
10. Motions et propositions.
11. Résolutions, interpellations et questions.
12. Communications du Conseil communal.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le président
Cédric Hadorn

Le secrétaire
Serge Gaillard

HAUTERIVE



COLLÈGE PROVISOIRE - PARKING

Nous informons la population qu'en raison de l'installation du collège provisoire au Centre sportif, la place de parc adjacente au lieu d'implantation sera totalement inaccessible (voir plan annexé).

La livraison des modules sur site est agendée à partir du **29 avril et s'étalera sur 3 semaines jusqu'au 19 mai 2023**. Ainsi, durant cette période, la place de parc susmentionnée sera inaccessible.

La place adjacente sera en principe à nouveau accessible après le 19 mai 2023.

Nous vous avisons également que des horodateurs seront installés sur les deux parkings (principal et en chaille) et seront en fonction d'ici fin avril.

Nous recommandons aux utilisatrices et utilisateurs du site de privilégier les transports publics et le covoiturage puisque les places seront limitées.

En vous remerciant pour votre compréhension et avec nos salutations les meilleures.
Hauterive, le 31 mars 2023

GÉOPORTAL DU SYSTÈME D'INFORMATION DU TERRITOIRE NEUCHÂTELOIS

ine.ch
Info des services de la commune



IMPRESSUM

Tirage: 10'500 ex.

Adresse: Bulcom, Place de la Fontaine 1, CP 142, 2034 Peseux
Tél. 032 756 97 93, info@bulcom.ch

Publicité: Sandra Rocha, Tél. 032 756 97 93, annonces@bulcom.ch

Mise en page: Sandra Rocha, Tél. 032 756 97 93, info@bulcom.ch

Rédaction: redaction@bulcom.ch, 076 324 64 50

Abonnement: 92 francs

Délai pour les textes: mardi 17h

www.messeiller.ch

AVIS OFFICIELS des communes

CORNAUX



MISE AU CONCOURS

La commune de Cornaux met au concours le poste d'

Collaborateur/trice administratif/ive **Taux d'occupation 50 %**

Vos tâches principales:

- Gestion administrative/technique des locations de salles communales
- Accueil au guichet et également réception téléphonique
- Organisation des manifestations et des réceptions
- Suivi et gestion de la formation de l'apprenti (formateur en entreprise)
- Tâches administratives diverses

Votre profil:

- CFC d'employé/e de commerce ou titre jugé équivalent
- Bonne connaissances des outils informatiques usuels
- Sens des responsabilités, aptitude à travailler de manière autonome et rigoureuse
- Structuré, sens de l'organisation et esprit d'initiative
- Excellente aptitude rédactionnelle
- Sens de l'accueil et contacts aisés avec le public
- Flexibilité, disponibilité, entregent et discrétion.

Obligations et traitement:

- Application du statut de la fonction publique
- Salaire selon échelle des traitements de la fonction publique
- Horaire de travail: présence tous les matins

Entrée en fonction: de suite ou à convenir.

Pour tout renseignement complémentaire, il est possible de prendre contact téléphoniquement avec l'administration communale au 032 886 45 10 pendant les heures d'ouverture du bureau.

Les offres de service, accompagnées d'un curriculum vitae, ainsi que des copies de diplômes, certificats, etc., sont à adresser **jusqu'au 6 avril 2023** par mail à l'adresse suivante: commune.cornaux@ne.ch.

CORNAUX



AVIS DE TRAVAUX RUE DU VIGNOLE

TRAVAUX DE FINITION EN SUPERSTRUCTURE:

- Il n'y aura pas de fermeture de route pour le moment, les travaux consistent à la pose de pavés de bord ainsi que la pose de divers caniveaux, finitions dans les chambres de contrôle. Quelques perturbations peuvent néanmoins se produire au fur et à mesure de l'avancement des travaux.
- Parking et accès véhicule entre Vignoble 7 à 15 impacté dès le **6 février 2023** pour la pose de caniveaux et de pavés.

En cas de besoin particulier/exceptionnel, l'entreprise de génie civil pourra localement créer des accès aux habitations. Si tel est le cas, nous vous prions de prendre contact avec le bureau Vincent Becker SA afin de trouver des solutions spécifiques à chaque situation.

Numéro de contact 032 724 34 13.

Pour rappel:

La zone de stationnement provisoire au chemin des Jardils reste à disposition prioritaire pour les riverains concernés par ces travaux.

Merci pour votre compréhension.

Nous vous demandons de bien vouloir vous conformer à la signalisation qui sera apposée sur la rue du Vignoble.

Le bureau VBI SA et la commune de Cornaux communiquent chaque semaine dans le Bulcom la planification estimative des travaux.

L'avancement étant fortement dépendant de la réalité du terrain, des modifications du planning et du phasage, des travaux restent possibles et envisageables.

Nous vous remercions de votre compréhension pour les désagréments occasionnés par ces travaux et vous invitons à prendre contact avec notre administration communale pour tout renseignement complémentaire.

LE CONSEIL COMMUNAL

CORNAUX



HORAIRE FÊTES DE PÂQUES ET FERMETURE EXCEPTIONNELLE

Les guichets de l'administration communale seront ouverts comme suit:

Fermeture week-end de Pâques: du vendredi 7 avril au lundi 10 avril 2023

Horaire réduit: du mardi 11 avril au vendredi 21 avril 2023, les guichets seront ouverts de 8h30 à 11h30

Horaire exceptionnel: du lundi 24 avril au vendredi 5 mai 2023, les guichets seront ouverts de 8h30 à 11h30

Le personnel communal ainsi que les conseillères et conseillers communaux souhaitent, d'ores et déjà, à toute la population de joyeuses Fêtes pascales.



APPEL À PROJETS VISANT LA PROMOTION DE LA SANTÉ

L'association Pro Santé a pour but de soutenir financièrement les associations, fondations et autres groupements actifs sur le territoire de l'Entre-deux-Lacs dans le développement de projets ou activités visant la promotion de la santé globale (physique, psychique et sociale).

Le prochain délai pour la remise des demandes de soutien est fixé au **30 avril**

La procédure pour déposer un dossier se trouve sur le site de la commune de Saint-Blaise:
www.saint-blaise.ch/administration-communale/pro-sante

CORNAUX-CRESSIER-LE LANDERON-LIGNIÈRES



INFORMATION A LA POPULATION

ACTUALISATION DU RECENSEMENT ARCHITECTURAL DU CANTON DE NEUCHÂTEL

Dans le cadre de la révision des plans d'aménagement locaux en cours dans l'ensemble des communes du canton, la mise à jour du recensement architectural s'avère nécessaire.

Dès lors, les Autorités communales vous informent que cette campagne se déroulera sur plusieurs mois. Elle a débuté en août 2022 et se terminera en juillet 2023.

Pour rappel, un courrier du Conservateur cantonal a été adressé à chaque propriétaire concerné.

Nous vous remercions de faire bon accueil aux collaborateurs:

- de l'Office du patrimoine et de l'archéologie;
- de l'agence Esplanade aménagement SA;
- du bureau Lichen architecture & patrimoine.

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu par courrier à l'adresse OPAN@ne.ch ou par téléphone au no 032 889 69 09.

Nous vous remercions de votre collaboration.

LES AUTORITES COMMUNALES



AVIS OFFICIELS des communes

CRESSIER



AVIS D'ENQUÊTE

Nous vous informons de la mise à l'enquête publique, par la commune de Cressier, en procédure simplifiée, du dossier suivant, conformément à l'article 34, alinéa 1, de la Loi cantonale sur les constructions (LConstr.) du 25 mars 1996:

L'enquête publique est ouverte du 24.03.2023 au 24.04.2023

Publication FAO n°: 12

Dossier SATAC n°: 115072

Requérant: Dimitri DE NALE

Article cadastral n°: 3981

Situation: Rue des Prélards 37; Lieu-dit Les Argilles

Auteur des plans:

Nature des travaux: Remplacement d'une chaudière à gaz par une pompe à chaleur air/eau extérieure

Sanction: minime importance

Les plans de construction sont affichés à l'administration communale de Cressier.

Les éventuelles oppositions, dûment motivées, doivent être adressées dans le délai légal au Conseil communal, 2088 Cressier.

Seule la demande de permis de construire parue dans la Feuille officielle de la République et Canton de Neuchâtel fait foi.

Cressier, le 24 mars 2023

LE CONSEIL COMMUNAL

CRESSIER



AVIS D'ENQUÊTE

Nous vous informons de la mise à l'enquête publique, par la commune de Cressier, en procédure simplifiée, du dossier suivant, conformément à l'article 34, alinéa 1, de la Loi cantonale sur les constructions (LConstr.) du 25 mars 1996:

L'enquête publique est ouverte du 24.03.2023 au 24.04.2023

Publication FAO n°: 12

Dossier SATAC n°: 115896

Requérant: Roland SIMONET

Article cadastral n°: 5334

Situation: Chemin des Ruedebins 10

Auteur des plans:

Nature des travaux: Installation photovoltaïque d'une puissance de 4.080 kWc en intégrée et déplacement des panneaux thermiques existants

Sanction: minime importance

Les plans de construction sont affichés à l'administration communale de Cressier.

Les éventuelles oppositions, dûment motivées, doivent être adressées dans le délai légal au Conseil communal, 2088 Cressier.

Seule la demande de permis de construire parue dans la Feuille officielle de la République et Canton de Neuchâtel fait foi.

Cressier, le 24 mars 2023

LE CONSEIL COMMUNAL

CRESSIER



AVIS D'ENQUÊTE

Nous vous informons de la mise à l'enquête publique, par le Service cantonal de l'aménagement du territoire, du dossier suivant, conformément à l'article 34, alinéa 1, de la Loi cantonale sur les constructions (LConstr.) du 25 mars 1996:

L'enquête publique est ouverte du 24.03.2023 au 24.04.2023

Publication FAO n°: 12

Dossier SATAC n°: 112230

Requérant: Marie Anne DEVENOGES

Article cadastral n°: 4998

Situation: Route de Troub 19; Lieu-dit: Derrière Troub

Auteur des plans: Yann Ferry, FP architectes, 2035 Corcelles

Nature des travaux: Création de deux places de stationnement

Sanction: minime importance

Les plans de construction peuvent être consultés à l'administration communale de Cressier ou sur demande préalable auprès du Service de l'aménagement du territoire (SAT), rue Tivoli 5, 2002 Neuchâtel.

Les éventuelles oppositions, dûment motivées, doivent être adressées dans le délai légal au Conseil communal, 2088 Cressier.

Seule la demande de permis de construire parue dans la Feuille officielle de la République et Canton de Neuchâtel fait foi.

Cressier, le 24 mars 2023

LE CONSEIL COMMUNAL

CRESSIER



AVIS D'ENQUÊTE

Nous vous informons de la mise à l'enquête publique, par le Service cantonal de l'aménagement du territoire, du dossier suivant, conformément à l'article 34, alinéa 1, de la Loi cantonale sur les constructions (LConstr.) du 25 mars 1996:

L'enquête publique est ouverte du 31.03.2023 au 02.05.2023

Publication FAO n°: 13

Dossier SATAC n°: 115597

Requérant: FRIGEMO SA

Article cadastral n°: 5666

Situation: Route de Neuchâtel 60; Lieu-dit: Les Anzelles

Auteur des plans: Sacha Brühlhart, Brühlhart Ducret AG, 1715 Alterswil

Nature des travaux: Remplacement du local de taxation (container non chauffé)

Sanction: minime importance

Autorisation spéciale: Art. 24 des dispositions transitoires du RELCAT (croisement de gabarits)

Les plans de construction peuvent être consultés à l'administration communale de Cressier ou sur demande préalable auprès du Service de l'aménagement du territoire (SAT), rue Tivoli 5, 2002 Neuchâtel.

Les éventuelles oppositions, dûment motivées, doivent être adressées dans le délai légal au Conseil communal, 2088 Cressier.

Seule la demande de permis de construire parue dans la Feuille officielle de la République et Canton de Neuchâtel fait foi.

Cressier, le 31 mars 2023

LE CONSEIL COMMUNAL

CRESSIER



AVIS DE TRAVAUX

Madame, Monsieur,

Nous vous informons que les travaux pour les aménagements de surface au chemin des Argilles se poursuivent.

Durant ces travaux le chemin des Argilles sera fermé à la circulation dès le 3 avril pour une durée d'environ 3 semaines.

Une déviation pour véhicules motorisés sera mise en place, via le chemin des Malpierres ou via Cornaux.



Nous vous invitons à prendre contact directement avec les équipes de construction si vous souhaitez connaître en temps réel l'avancement du chantier.

Dans tous les cas, nous vous demandons de vous conformer à la signalisation mise en place.

Nous vous remercions de votre compréhension pour les désagréments occasionnés par ces travaux.

Commune de Cressier

ENGES



MODIFICATION D'HORAIRE SEMAINE DU 3 AVRIL 2023

Durant la semaine du lundi 3 au vendredi 7 avril 2023, l'horaire de l'administration communale sera le suivant:

Mardi 4 avril: de 14h00 à 17h45

Mercredi 5 avril: de 08h00 à 11h00 (en lieu et place du jeudi)

En outre, nous vous rappelons que le vendredi 7 avril 2023 est un jour férié.

Tout en vous remerciant d'en prendre bonne note, nous vous prions de recevoir nos meilleures salutations.

Administration communale

AVIS OFFICIELS des communes

CRESSIER



HORAIRES D'OUVERTURE

Les bureaux de l'administration communale seront fermés du vendredi 7 avril 2023 au lundi 10 avril 2023 y compris en raison des fêtes de Pâques.

Du 10 avril 2023 au 21 avril 2023, les horaires de tous les services de l'administration communale seront les suivants :

	Matin	Après-midi
Lundi	FERMÉ	FERMÉ
Mardi	FERMÉ	FERMÉ
Mercredi	8h00 à 11h45	FERMÉ
Jeudi	8h00 à 11h45	FERMÉ
Vendredi	FERMÉ	14h00 à 16h00



(En cas d'urgence sur le RESEAU D'EAU UNIQUEMENT -> 032 720 20 20)

Les horaires normaux reprendront dès le **lundi 24 avril 2023**

CRESSIER



AVIS D'ENQUÊTE

Nous vous informons de la mise à l'enquête publique, par la commune de Cressier, en procédure simplifiée, du dossier suivant, conformément à l'article 34, alinéa 1, de la Loi cantonale sur les constructions (LConstr.) du 25 mars 1996:

L'enquête publique est ouverte du 31.03.2023 au 02.05.2023

Publication FAO n°: 13

Dossier SATAC n°: 115068

Requérant: JEDDI Corinne Denise et Nabil

Article cadastral n°: 4927

Situation: Chemin de la Suche 6; Lieu-dit: Vergers Neufs

Auteur des plans:

Nature des travaux: Remplacement de la chaudière à mazout par une pompe à chaleur air/eau

Sanction: minime importance

Les plans de construction sont affichés à l'administration communale de Cressier.

Les éventuelles oppositions, dûment motivées, doivent être adressées dans le délai légal au Conseil communal, 2088 Cressier.

Seule la demande de permis de construire parue dans la Feuille officielle de la République et Canton de Neuchâtel fait foi.

Cressier, le 31 mars 2023

LE CONSEIL COMMUNAL

ENGES



HORAIRE DURANT LES VACANCES DE PÂQUES

Pendant les vacances de Pâques, soit du 10 au 21 avril 2023, l'horaire de l'administration communale d'Enges sera le suivant:

Mardi 11 et 18 avril 2023 de 13h15 à 16h30

Jeudi 13 et 20 avril 2023 de 8h30 à 12h00

Nous profitons de vous rappeler que le vendredi 7 avril et le lundi 10 avril sont des jours fériés durant lesquels notre administration communale sera entièrement fermée.

Nous vous remercions pour votre compréhension et vous souhaitons de Joyeuses Fêtes de Pâques!

Administration communale

SAINT-BLAISE



FERMETURE DE LA RUE DES FONTAINES CHASSE AUX OEUFS

Comme chaque année, le Conseil d'Evènements Scolaires de Cornaux CESC organise sa traditionnelle « Chasse aux œufs »

Lundi 10 avril 2023 de 14h00 à 16h00

Cette rue sera fermée à la circulation durant ce laps de temps.

Pour le bon déroulement de cette manifestation, nous comptons sur la compréhension des usagers de la route et le respect de la signalisation et des déviations mises en place.

Merci par avance et Joyeuses Fêtes de Pâques!

Cornaux, mars 2023

CONSEIL D'EVENEMENTS SCOLAIRES

Le comité

CRESSIER



AVIS D'ENQUÊTE

Nous vous informons de la mise à l'enquête publique, par le Service cantonal de l'aménagement du territoire, du dossier suivant, conformément à l'article 34, alinéa 1, de la Loi cantonale sur les constructions (LConstr.) du 25 mars 1996:

L'enquête publique est ouverte du 24.03.2023 au 24.04.2023

Publication FAO n°: 12

Dossier SATAC n°: 114040

Requérant: Marie Anne DEVENOGES

Article cadastral n°: 4998

Situation: Route de Troub 19; Lieu-dit: Derrière Troub

Auteur des plans: Yann Ferry, FP Architectes Sàrl, 2088 Cressier

Nature des travaux: Mise en conformité de deux appartements, d'un studio et création de trois nouveaux velux

Sanction: définitive

Autorisation spéciale: Distance à la zone viticole

Particularités: Construction au bénéfice de la situation acquise au sens de l'article 12a LCAT; Demande de permis de construire en lien avec le dossier SATAC 112230 (places de stationnement)

Les plans de construction peuvent être consultés à l'administration communale de Cressier ou sur demande préalable auprès du Service de l'aménagement du territoire (SAT), rue Tivoli 5, 2002 Neuchâtel.

Les éventuelles oppositions, dûment motivées, doivent être adressées dans le délai légal au Conseil communal, 2088 Cressier.

Seule la demande de permis de construire parue dans la Feuille officielle de la République et Canton de Neuchâtel fait foi.

Cressier, le 24 mars 2023

LE CONSEIL COMMUNAL



Présente

Ma femme est sortie

comédie de Jean Barbier, dans une mise en scène de Denis Marioni et Bruna Cattani

Espace ta'tou à Cornaux

Samedi 1^{er} avril 2023 à 20h00
(ouverture des portes 19h00)

Adultes 23.-, AVS/AI, étudiants, apprentis 20.-, enfants jusqu'à 16 ans 5.-

Réservations en ligne
dès lundi 6 février 2023
www.labeline.ch

Par tél 079 356 57 97
(du lundi au vendredi 16h00-19h00)
(samedi 10h00-11h30)



AVIS OFFICIELS des communes

LE LANDERON



HORAIRE SPÉCIAL DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE DURANT LES VACANCES DE PÂQUES

Nous vous prions de prendre bonne note de l'horaire spécial d'ouverture des bureaux de l'administration communale durant toute la période des vacances scolaires, soit **du lundi 10 avril au vendredi 21 avril 2023**

Jour – date	Matin	après-midi
Lundi 3 avril 2023	09h00 à 12h00	14h00 à 16h30
Mardi 4 avril 2023	09 h 00 à 12 h 00	Fermé
Mercredi 5 avril 2023	09h00 à 12h00	14h00 à 16h30
Jeudi 6 avril 2023	Fermé	15h00 à 19h00
Vendredi 7 avril 2023	Férialé	Férialé
Lundi 10 avril 2023	Férialé	Férialé
Mardi 11 avril 2023	09h00 à 12h00	Fermé
Mercredi 12 avril 2023	09h00 à 12h00	Fermé
Jeudi 13 avril 2023	09h00 à 12h00	Fermé
Vendredi 14 avril 2023	09h00 à 12h00	Fermé
Lundi 17 avril 2023	09h00 à 12h00	Fermé
Mardi 18 avril 2023	09h00 à 12h00	Fermé
Mercredi 19 avril 2023	09h00 à 12h00	Fermé
Jeudi 20 avril 2023	09h00 à 12h00	Fermé
Vendredi 21 avril 2023	09h00 à 12h00	Fermé

L'administration communale sera atteignable par téléphone **aux mêmes horaires** (possibilité de prendre **rendez-vous en dehors des heures d'ouverture**).

L'administration communale

LE LANDERON



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 31.03.23 au 02.05.23 Publication FAO n° 13

Dossier SATAC n° 115844

Parcelle(s) et coordonnées: 7805 - Le Landeron; 1212501/2572544

Situation: Les Roches du Bas; Chemin Mol 65

Description de l'ouvrage: Remplacement chaudière a mazout par une PAC air-eau extérieure

Requérant(s): Christiane Gremaud, 2525 Le Landeron

Auteur(s) des plans:

Demande de permis de construire: Sanction minime importance

Affectation de la zone: Zone d'habitation à faible densité / Entrée en vigueur le 13.08.1997

Autorisation(s) spéciale(s): Distance à la vigne

Particularités:

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LE LANDERON



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 31.03.23 au 02.05.23 Publication FAO n° 13

Dossier SATAC n° 115973

Parcelle(s) et coordonnées: 7386 - Le Landeron; 1212300/2572607

Situation: Chemin Mol; Jolicrêt 31

Description de l'ouvrage: Pose d'une pompe à chaleur extérieure

Requérant(s): Jean Marc Chapuis, 2525 Le Landeron

Auteur(s) des plans:

Demande de permis de construire: Sanction minime importance

Affectation de la zone: Zone d'habitation à faible densité / Entrée en vigueur le 13.08.1997

Autorisation(s) spéciale(s):

Particularités:

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LE LANDERON



MISE AU CONCOURS

L'administration communale recrute pour la rentrée 2023

Un-e apprenti-e agent-e d'exploitation CFC (Service de voirie)

Formation en 3 ans.

Les candidates et candidats doivent avoir terminé, avec succès, leur scolarité obligatoire.

Les qualités requises:

- autonomie et débrouillardise;
- résistance physique;
- habileté manuelle et sens technique;
- intégration rapide dans une équipe.

La priorité sera donnée aux candidat-e-s habitant la région.

Les dossiers de candidature contenant un curriculum vitae, les photocopies des derniers bulletins scolaires et une lettre de motivation doivent être adressés à commune.lelanderon@ne.ch ou à Administration communale, «Postulation apprenti-e», Rue du Centre 6, 2525 Le Landeron.

Délai de postulation: 3 mai 2023

LE LANDERON



AVIS AUX DÉTENTEURS DE CHIENS

Ramasser les crottes de son chien est une action citoyenne

Les services communaux ont constaté que de nombreux excréments de chiens sont laissés au sol dans le **secteur du Faubourg et de la zone engazonnée de la piscine**. Rappelons qu'à cet endroit, de nombreuses personnes, notamment des enfants, s'adonnent à diverses activités sportives et qu'il est désagréable de mettre le pied dans un excrément d'un quatre pattes voire encore pire d'en avoir partout sur le corps. Les personnes concernées par ces pratiques sont priées de remédier immédiatement à cette situation inacceptable.

Nous rappelons que la personne qui promène un chien est tenue de ramasser la déjection de son animal conformément à l'art. 14 de la Loi sur les chiens. Outre l'aspect règlementaire, il s'agit aussi d'un geste respectueux à l'égard des autres usagers des lieux.

Commune du Landeron

LE LANDERON



PLACES DE STATIONNEMENT DE LA RUE DU CENTRE 2

Le Conseil communal rappelle à la population que les places de stationnement situées devant le Cabinet médical de l'Entre-deux-Lacs (Rue du Centre 2) sont destinées à garer un véhicule pour une durée maximale de **15 minutes**.

Pour un parcage de plus longue durée, l'exécutif vous invite à utiliser les places de stationnement disponibles à la gare (zone bleue) ou entre le bâtiment communal et celui du Cabinet médical (parcomètre).

D'avance, nous vous remercions de l'attention portée à ces quelques lignes.

Le Landeron, le 7 mars 2023

LE CONSEIL COMMUNAL

LA TÈNE



ARRÊTÉS SOUMIS À RÉFÉRENDUM / SÉANCE DU CONSEIL GÉNÉRAL DU 23 MARS 2023

Les arrêtés ci-dessous sont publiés conformément à l'article 129, 2^{ème} alinéa, de la loi sur les droits politiques, du 17 octobre 1984.

Ils peuvent être consultés à l'administration communale.

Intitulé des arrêtés:

1. Arrêté concernant la révision partielle du règlement des ports (RPorts)
2. Arrêté concernant la révision partielle du règlement sur les taxes et les émoluments communaux (RTE)
3. Arrêté adoptant le règlement du fonds d'entretien du patrimoine financier

Échéance du délai référendaire: mercredi 10 mai 2023

LE CONSEIL COMMUNAL

AVIS OFFICIELS des communes

LA TÈNE

AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 10.03.23 au 11.04.23 Publication FAO n° 10
Dossier SATAC n° 115418
Parcelle(s) et coordonnées: 4277 - Marin - Epagnier; 1207091/2567232
Situation: Les Biolles;
Description de l'ouvrage: Remise en culture d'une place d'installation de chantier + Démontage complet du bâtiment n°1453 + enlèvement du revêtement bitumineux en DP439
Requérant(s): Office fédéral des routes - Filiale d'Estavayer-le-Lac, 1470 Estavayer-le-Lac
Auteur(s) des plans: Mario Di Pietro, Vincent Becker Ingénieurs SA, Rue des Fontaines 2, 2087 Cornaux
Demande de permis de construire: Sanction définitive
Affectation de la zone: Zone agricole / Entrée en vigueur le 07.06.1995
Autorisation(s) spéciale(s): Art. 16a LAT; Art. 97 LAgr.; Distance à la route; Distance à un alignement
Particularités:
Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.
Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LA TÈNE

OUVERTURE RÉDUITE DU GUICHET DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

En raison des Fêtes pascales et des vacances scolaires, le guichet de l'administration communale sera ouvert selon l'horaire suivant:

	Matin	Après-midi
Vendredi Saint 7 avril	Fermé toute la journée	
Lundi de Pâques 10 avril	Fermé toute la journée	
Mardi 11 au jeudi 20 avril	08h30 – 12h00	Fermé ou sur rendez-vous
Vendredis 14 et 21 avril	08h30 – 13h30 (non-stop)	

Aucune permanence téléphonique n'est assurée durant les après-midis.

A noter encore que l'horaire du **lundi 24 avril** sera le suivant:

	Matin	Après-midi
Lundi 24 avril	08h30 – 12h00	14h00 – 15h30

L'horaire habituel d'ouverture reprendra le mardi 25 avril 2023.

LA TÈNE

AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 31.03.23 au 02.05.23 Publication FAO n° 13
Dossier SATAC n° 115955
Parcelle(s) et coordonnées: 2290 - Marin - Epagnier; 1206388/2567134
Situation: Les Couviers; Chemin du Pastouret 2
Description de l'ouvrage: Remplacement d'une chaudière à gaz par une pompe à chaleur air/eau extérieure
Requérant(s): Jean-Michel Vuillemin, 2074 Marin-Epagnier
Auteur(s) des plans:
Demande de permis de construire: Sanction minime importance
Affectation de la zone: Zone d'habitation à faible densité 1 / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 07.06.1995
Autorisation(s) spéciale(s):
Particularités: Zone à bâtir: Zone d'habitation à faible densité 1 / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 07.06.1995
Les plans peuvent être consultés à l'administration communale. Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LA TÈNE

AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 10.03.23 au 11.04.23 Publication FAO n° 10
Dossier SATAC n° 110007
Parcelle(s) et coordonnées: 3507 - Marin - Epagnier; 1206416/2567775
Situation: Sur le Crêt; Rue Paul-Vouga 191
Description de l'ouvrage: Aménagement du jardin, mise en forme de terrain
Requérant(s): Roberto & Angela Piacenti, 2074 Marin-Epagnier
Auteur(s) des plans:
Demande de permis de construire: Sanction minime importance
Affectation de la zone: Zone d'habitation densifiée / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 07.06.1995
Autorisation(s) spéciale(s):
Particularités: Périmètre de plan directeur de quartier: PDQ en vigueur / Sur le Crêt / Entrée en vigueur le 30.09.1996; Périmètre de plan de quartier: PQ en vigueur / Sur le Crêt 2 / Entrée en vigueur le 27.01.1999; Zone à bâtir: Zone d'habitation densifiée / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 07.06.1995
Les plans peuvent être consultés à l'administration communale. Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LA TÈNE

AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 31.03.23 au 02.05.23 Publication FAO n° 13
Dossier SATAC n° 115764
Parcelle(s) et coordonnées: 945 - Thielle - Wavre; 1208223/2568293
Situation: Wavre; Les Pigeons 7
Description de l'ouvrage: Remplacement chaudière a mazout par une Pompe à Chaleur air-eau extérieure
Requérant(s): Thierry Marolliat, 2075 Wavre
Auteur(s) des plans:
Demande de permis de construire: Sanction minime importance
Affectation de la zone: Zone de faible densité / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 14.04.1993
Autorisation(s) spéciale(s):
Particularités: Zone à bâtir: Zone de faible densité / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 14.04.1993
Les plans peuvent être consultés à l'administration communale. Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LA TÈNE

AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 10.03.23 au 11.04.23 Publication FAO n° 10
Dossier SATAC n° 115561
Parcelle(s) et coordonnées: 4426 - Marin - Epagnier; 1206775/2567120
Situation: Fin de Marin; Rue de la Fleur-de-Lys 26
Description de l'ouvrage: Centre commercial de Marin Centre - Transformation / rénovation d'une zone commerciale (Sun store).
Requérant(s): GaleniCare AG, 3001 Bern
Auteur(s) des plans: Beat Schifferli, BSA Architecture Sàrl, Route du Vergnolet 8e, 1070 Puidoux
Demande de permis de construire: Sanction minime importance
Affectation de la zone: Plan spécial Migros Marin-Centre / Entrée en vigueur le 14.03.2007
Autorisation(s) spéciale(s):
Particularités:
Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.
Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.



AVIS OFFICIELS des communes

LA TÈNE

AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 31.03.23 au 02.05.23 Publication FAO n° 13

Dossier SATAC n° 115329

Parcelle(s) et coordonnées: 2987 - Marin - Epagnier; 1206560/2567073

Situation: En Pellu; Route de Bellevue 7

Description de l'ouvrage: Aménagement d'un fitness pour le personnel

Requérant(s): Boegli-Gravures SA, 2074 Marin-Epagnier

Auteur(s) des plans: Serge Grard, Maison d'art'chitecture serge gard sa, Léo-Château 12, 2063 Fenin

Demande de permis de construire: Sanction minime importance

Affectation de la zone: Zone d'activités mixtes / Entrée en vigueur le 07.06.1995

Autorisation(s) spéciale(s):

Particularités:

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LA TÈNE

AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 31.03.23 au 02.05.23 Publication FAO n° 13

Dossier SATAC n° 115360

Parcelle(s) et coordonnées: 2987 - Marin - Epagnier; 1206556/2567071

Situation: En Pellu; Route de Bellevue 7

Description de l'ouvrage: Réaménagement de l'étage + 2

Requérant(s): Boegli-Gravures SA, 2074 Marin-Epagnier

Auteur(s) des plans: Serge Grard, Maison d'art'chitecture serge gard sa, Léo-Château 12, 2063 Fenin

Demande de permis de construire: Sanction minime importance

Affectation de la zone: Zone d'activités mixtes / Entrée en vigueur le 07.06.1995

Autorisation(s) spéciale(s):

Particularités:

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LA TÈNE

CARTES JOURNALIÈRES CFF

Nous informons la population que la vente de cartes journalières CFF par la commune de La Tène prendra fin le **30 juin 2023**.

Si cette prestation sera encore disponible dans d'autres communes jusqu'à fin 2023, notre abonnement auprès des CFF se terminera en effet le 30 juin 2023 et il n'a pas été renouvelé pour les 6 derniers mois de l'année 2023.

Cependant, dès 2024, une nouvelle version des cartes journalières verra le jour et sera nommée «carte journalière dégriffée Commune». Nous communiquerons ultérieurement à ce sujet.

LA TÈNE

AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 31.03.23 au 02.05.23 Publication FAO n° 13

Dossier SATAC n° 115858

Parcelle(s) et coordonnées: 1952 - Marin - Epagnier; 1206486/2567786

Situation: Sur le Crêt; Rue des Sugiez 8

Description de l'ouvrage: pose d'un velux en toiture.

Requérant(s): Elsbeth Tallon, 2074 Marin-Epagnier

Auteur(s) des plans:

Demande de permis de construire: Sanction minime importance

Affectation de la zone: Zone d'habitation à faible densité 1 / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 07.06.1995

Autorisation(s) spéciale(s):

Particularités: Zone à bâtir: Zone d'habitation à faible densité 1 / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 07.06.1995

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale. Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

SAINT-BLAISE



PIÈCE DE THÉÂTRE « LA DÉMOCRATIE EN PROCÈS »



Dans le cadre du 175^{ème} anniversaire de la République neuchâteloise, la pièce de théâtre «La démocratie en Procès» sera jouée le 1^{er} avril 2023 à 19h30 à l'Auditorium de Vigner, à Saint-Blaise.

«**La Démocratie en Procès**» est une pièce de théâtre interactive et ludique. D'une durée d'environ 1h, elle est interprétée par une comédienne et un comédien. Le public, juré du procès de la pièce, est amené à participer activement durant la pièce. À la fin, il devra voter à main levée: pour, blanc ou contre les valeurs de notre Démocratie. L'issue du vote est incertaine et peut changer d'une représentation à une autre.

L'intrigue:

Quelques semaines après l'instauration de la République de 1848 sur le territoire de Neuchâtel, un fonctionnaire de l'État est retrouvé mort au pied d'une noble. Se met alors en place le premier procès de la République.

À travers les arguments piquants d'un révolutionnaire et d'une royaliste aux valeurs opposées, le public pourra revivre les enjeux de la Révolution des peuples. Petit à petit, il va découvrir que cette période cruciale de changement de société résonne furieusement avec la nôtre...

Une immersion interactive dans les racines de notre système démocratique, dans lequel le public est impliqué directement, pour mieux comprendre les conditionnements politiques, rhétoriques et moraux qui influencent nos décisions.

Ce spectacle, ouvert à toutes et tous, est gratuit, offert par la commune de Saint-Blaise!

SAINT-BLAISE



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 31.03.23 au 02.05.23 Publication FAO n° 13

Dossier SATAC n° 114964

Parcelle(s) et coordonnées: 3733 - Saint-Blaise; 1207849/2565748

Situation: Les Rochettes; Chemin des Rochettes 44

Description de l'ouvrage: Construction de murs de jardin pour des aménagements extérieurs

Requérant(s): Mehmet Özer Öksüz, 2072 St.-Blaise

Auteur(s) des plans: Joseph La Commare Bureau d'architecture JLC, Serroue, 2037 Montmollin

Demande de permis de construire: Sanction définitive

Affectation de la zone: Zone d'habitation à faible densité 1 / Entrée en vigueur le 12.12.2001

Autorisation(s) spéciale(s): Zone de protection des eaux S2 à efficacité limitée

Particularités:

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

SAINT-BLAISE



DÉCISION DE MISE À BAN DU 24 MARS 2023

Le Tribunal civil, a rendu à la requête de la **Commune de Saint-Blaise**, à Saint-Blaise, la décision dont le dispositif est le suivant:

1. Fait interdiction, pour une durée indéterminée, à quiconque de passer à pied sur le bien-fonds no 4148 du cadastre de Saint-Blaise, locataires et visiteurs de l'immeuble exceptés.

2. Dit que les contrevenants pourront être punis d'une amende de CHF 2'000.00 au plus. Boudry, le 24 mars 2023

Le greffier

Samuel Ferreira da Silva

Le juge

Yves Fiorellino

Une motivation écrite de la présente décision sera remise aux parties si l'une d'elle le demande par écrit auprès du Tribunal de céans, dans un délai de **10 jours** à compter de la communication de la décision. Si la motivation n'est pas demandée, les parties seront considérées avoir renoncé à l'appel ou au recours (art 239 CPC).

Les délais précités ne sont pas suspendus pendant les vacances judiciaires (art. 145 al.2 CPC).

AVIS OFFICIELS des communes

SAINT-BLAISE



HORAIRES DURANT LES VACANCES SCOLAIRES

Les 7 et 10 avril 2023, les guichets seront fermés.

- Du mardi 11 avril au 21 avril 2023 les guichets seront ouverts le matin uniquement de 8h30 à 12h00.

Il en va de même pour les horaires des services intercommunaux (L'Agence AVS/AI de l'Entre-deux-Lacs, le guichet ACCORD de l'Entre-deux-Lacs ainsi que le Service Social Régional de l'Entre-deux-Lacs).

Reprise des horaires normaux dès le lundi 24 avril 2023

HAUTERIVE



PISCINE DU CENTRE SPORTIF

Nous rappelons la population que la piscine communale se situe au Centre sportif et se compose d'un bassin et d'un sauna.

Les horaires d'ouverture sont les suivants:

	Matin	Après-midi
Lundi	-	18h00 à 20h00
Mercredi	-	13h00 à 22h00
Vendredi	-	17h00 à 20h00
Samedi	-	14h00 à 19h00
Dimanche	09h00 à 12h00	-

Profitez d'une eau à 27°C sans réservation pendant ces créneaux horaires!

Les tarifs se trouvent sur notre site internet: www.hauterive.ch.

Nous vous souhaitons d'agréables moments.

Hauterive, le 31 mars 2023



HAUTERIVE



MISE AU CONCOURS

Afin de renforcer l'équipe éducative de sa structure d'accueil «La Souris Verte», le Conseil communal d'Hauterive met au concours les postes suivants:

Un·e éducateur·trice EDE ou Assistant·e socio-éducatif·ve ASE ou titre équivalent taux d'occupation à définir entre 50 % et 100 % (préscolaire et parascolaire)

Activités principales:

- assurer et coordonner les activités de la vie du groupe d'enfants en collaboration avec les autres professionnels

Exigences:

- diplôme d'éducateur·trice EDE / Assistant·e socio-éducatif·ve ASE ou titre équivalent
- connaissance du domaine de l'enfance
- aptitude à travailler de manière autonome et consciencieuse
- disponibilité, entregent
- sens des responsabilités
- aptitude à innover, à anticiper
- capacité d'adaptation, discrétion

Nous offrons:

- une collaboration au sein d'une équipe dynamique
- diverses responsabilités pratiques et pédagogiques
- des conditions de travail en adéquation avec les exigences du poste
- un cadre de travail agréable

Entrée en fonction: Dès que possible

Tous les renseignements liés à ces postes peuvent être obtenus auprès de la directrice de la Souris Verte, M^{me} Maud Morey, tél. 032 753 02 01 ou par email à rh.hauterive@ne.ch.

Une lettre de motivation accompagnée d'un curriculum vitae, ainsi que des copies des diplômes, certificats, etc. sont à adresser à: Administration communal, Service du personnel, Rebatte 1, 2068 Hauterive ou rh.hauterive@ne.ch.

HAUTERIVE



HORAIRE DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Du Mardi 11 au vendredi 21 avril 2023 nos bureaux sont FERMÉS tous les après-midis

L'horaire du matin reste inchangé, à savoir:

lundi - mercredi - jeudi - vendredi: 08h30 - 12h00

mardi: 07h30 - 12h00

Fermeture toute la journée le vendredi 7 et lundi 10 avril 2023 (Pâques).

Merci de votre compréhension

HAUTERIVE



FERMETURE DE LA PISCINE DU CENTRE SPORTIF

Nous informons les utilisateurs du bassin de natation que la piscine sera fermée le vendredi 7, samedi 8, dimanche 9 et lundi 10 avril (Pâques) que ce soit au public et/ou pour les cours privés des locataires annuels.

Nous vous remercions de prendre note de ces informations.

LE CONSEIL COMMUNAL



HAUTERIVE



PIÈCE DE THÉÂTRE « LA DÉMOCRATIE EN PROCÈS »



Dans le cadre du 175^{ème} anniversaire de la République neuchâteloise, la pièce de théâtre «La démocratie en Procès» sera jouée le 31 mars 2023 à 20h00 dans la salle du BSP (Bâtiment des services publics), Rebatte 11 à Hauterive.

«La Démocratie en Procès» est une pièce de théâtre interactive et ludique. D'une durée d'environ 1h, elle est interprétée par une comédienne et un comédien. Le public, juré du procès de la pièce, est amené à participer activement durant la pièce. A la fin, il devra voter à main levée: pour ou contre les valeurs de notre Démocratie. L'issue du vote est incertaine et peut changer d'une représentation à une autre.

L'intrigue: Quelques semaines après l'instauration de la République de 1848 sur le territoire de Neuchâtel, un fonctionnaire de l'Etat est retrouvé mort au pied d'une noble. Se met alors en place le premier procès de la République.

A travers les arguments piquants d'un révolutionnaire et d'une royaliste aux valeurs opposées, le public pourra revivre les enjeux de la Révolution des peuples. Petit à petit, il va découvrir que cette période cruciale de changement de société résonne furieusement avec la nôtre.

Une immersion interactive dans les racines de notre système démocratique, dans lequel le public est impliqué directement, pour mieux comprendre les conditionnements politiques, rhétoriques et moraux qui influencent nos décisions.

Ce spectacle est gratuit et ouvert à toutes et tous. De plus, le FC Hauterive sera présent sur place et proposera de la petite restauration (boissons, sandwichs, etc.) lors de cet événement.

En espérant vous voir nombreux, nous vous présentons, nos meilleures salutations.

Hauterive, le 17 mars 2023

Garage des Parcs Sàrl



RENAULT

Vente et réparations toutes marques

Helder Fernandes

Rue de la Rosière 2

2000 Neuchâtel

032 725 29 79

www.garage-parcs.ch

Votre Agent RENAULT en ville de Neuchâtel

AVIS OFFICIELS des communes

SAINT-BLAISE-LA TÈNE-HAUTERIVE-PESEUX-BEVAIX



BOUGER EN HIVER



parcoursvita

Hiver'VITA

Bouger en hiver !

Dans le cadre de la promotion de la santé, La Tène, Hauterive, La Grande Béroche (Bevaix), Neuchâtel (Peseux) et Saint-Blaise vous invitent à bouger en hiver dans les parcoursvita des 5 communes participantes. Les activités sont animées par des coaches et/ou associations sportives !

Programme 2023

Lieu	Date		Heure de départ
Saint-Blaise	12 mars 2023	(DI)	09h30
La Tène	18 mars 2023	(SA)	16h00
Hauterive	26 mars 2023	(DI)	09h30
Neuchâtel (Peseux)	1 ^{er} avril 2023	(SA)	14h30
La Grande Béroche (Bevaix)	16 avril 2023	(DI)	09h30
Peut-être d'autres ...			

! Gratuit et sans inscription !

Ouvert à toutes et tous ☺

Localisation et informations sur les parcours : www.zurichvitaparcours.ch

Avec le soutien de l'Office de la promotion de la santé et de la prévention du canton de Neuchâtel

A l'affiche
The Son VE 31 mars à 20h30
Last Dance SA 1 ^{er} , DI 2 avril à 20h30
Mon crime DI 2 avril à 17h
L'incroyable Lulu / Gianerica MA 4 & 11 avril à 20h30
Les choses simples ME 5, VE 7, SA 15, DI 16 avril à 20h30
Prochainement
La ligne
Zodi et Téhu, frères du désert
Les gardiennes de la planète
Mon chat et moi
Super Mario Bros. Le film
www.cine2520.ch

LA NEUVEVILLE

Au programme!

ciné 2520

Association du Cinéma de La Neuveville
www.cine2520.ch**Last Dance**Comédie de Delphine Lehericcy,
avec François Berléand, Kacey Mottet Klein

Retraité contemplatif, Germain se retrouve soudainement veuf à 75 ans. Il n'a même pas le temps de souffler que sa famille s'immisce dans son quotidien: visites et appels incessants, repas organisés à l'avance... Sa vie devient réglée comme une montre suisse!

Mais Germain a l'esprit ailleurs. Honorant une promesse faite à son épouse, il est propulsé au cœur d'une création de danse contemporaine...

SA 1^{er}, DI 2 avril à 20h30

10 ans - 1h30 - Suisse - VF

Projection en présence de la productrice
du film, Christelle Michel, le samedi 1^{er} avril**L'incroyable Lulu / Gianerica**

Le Ciné2520 propose une soirée avec au programme deux films documentaires en lien avec notre région et avec la cinéaste suisse Lucienne Lanaz. Lucienne Lanaz est une cinéaste dynamique de 80 ans et qui continue à tourner régulièrement des documentaires. Ainsi, elle a récemment consacré un film au couple d'artistes établi durant de longues années à La Neuveville, Gian et Erica Pedretti. Ce film intitulé "Gianerica" sera donc projeté au Ciné2520 les 4 et 11 avril et il sera suivi par la projection du film "L'incroyable Lulu". Ce second documentaire retrace la vie de Lucienne Lanaz, ses combats, son engagement et son incroyable envie de liberté.

"Gianerica", de Lucienne Lanaz
10 ans - 55 min - Suisse - VF"L'incroyable Lulu", de Mathias Wälti
10 ans - 1h17 - Suisse - VF

Mardis 4 et 11 avril à 20h30

La séance du 11 avril se déroulera en présence de Mathias Wälti et de Lucienne Lanaz

Les choses simplesComédie de Eric Besnard, avec
Lambert Wilson, Grégory Gadebois, Marie Gillain

Vincent est un célèbre entrepreneur à qui tout réussit. Un jour, une panne de voiture sur une route de montagne interrompt provisoirement sa course effrénée. Pierre, qui vit à l'écart du monde moderne au milieu d'une nature sublime, lui vient en aide et lui offre l'hospitalité. La rencontre entre ces deux hommes que tout oppose va bouleverser leurs certitudes respectives. Et ils vont se surprendre à rire. Au fond, vivent-ils vraiment chacun les vies qu'ils ont envie de vivre ?

ME 5, VE 7, SA 15, DI 16 avril à 20h30
8 (14) ans - 1h35 - France - VF

Pour les horaires définitifs ou les changements de dernière minute, consultez le programme sur www.cine2520.ch

LA TÈNE

Conseil général: une soirée sans surprise au menu

L'ordre du jour de ce conseil général de mars proposait un menu en 4 plats aux 39 membres présents.

Deux révisions partielles en entrée

Suite aux remarques du plénum lors de l'acceptation du règlement des ports en juin 2022, le conseil communal a révisé deux de ses articles. Ces modifications ont été validées à l'unanimité par l'assemblée.

Suite à des modifications de la législation tant au niveau communal que cantonal ou encore à des évolutions au niveau communal (camping), les articles concernant l'administration générale, la police, les loisirs, l'environnement et l'urbanisme ont été révisés dans son contenu et les taxes adaptées. Ici aussi aucune objection n'étant émise, c'est à l'unanimité que ces modifications ont été validées.

Création d'un règlement du fonds d'entretien du patrimoine financier en plat principal

« Depuis l'entrée en vigueur de la loi sur les finances de l'Etat et des communes (LFinEC), et comme le préconise le plan comptable MCH2, les biens immobiliers du patrimoine financier ne sont plus amortis comptablement. Ils ont été réévalués une première fois lors du passage au MCH2, puis doivent l'être périodiquement (au minimum tous les 5 ans), afin que leur valeur au bilan communal soit le plus proche possible de la valeur du marché. Or les réévaluations périodiques du patrimoine financier ne sont pas sans poser des problèmes de gestion, par exemple en cas de la réalisation de travaux d'entretien lourds, d'où la possibilité laissée aux communes de constituer un fonds d'entretien du patrimoine financier. ». Cette présentation technique du conseil communal n'a pas rebuté le conseil général qui a accepté cette création.

Une motion au dessert

Les Verts libéraux de La Tène ont déposé une motion intitulée « Pour une réflexion concernant la mise en circulation locale partielle de la rue des Broillets à Thielle ». L'implantation d'un centre de loisirs à l'entrée de Thielle (derrière l'hôtel) leur fait craindre une augmentation de la circulation dans cette rue. Si certains se sont demandé s'il n'était pas préférable d'attendre la mise en activité de ce centre pour analyser le flux de circulation et les mesures à prendre, la majorité a décidé qu'il ne fallait pas attendre pour donner le mandat au conseil communal d'étudier le problème. Celui-ci a déjà commencé d'analyser le flux de la circulation à Thielle et ne voit pas d'inconvénient à intégrer cette demande à leur étude. C'est à une petite majorité que la motion a été acceptée. Le conseil communal a maintenant 6 mois pour se positionner sur cette motion.

La fusion comme mignardise

Il incombe à Pascal Vaucher de faire le point sur l'état de situation de la fusion. Il a dit que le processus se poursuivait normalement. Une séance réservée aux conseils généraux et communaux a eu lieu en février et une séance ouverte aux citoyens et citoyennes sera organisée le 3 mai prochain à l'espace Perrier. A cet effet, chaque habitant.e pourra poser ses questions sur le site www.fusion-baslac.ch ou dans des boîtes à questions qui seront prévues à cet effet dans chaque commune. Pour le COPIL, la prochaine étape sera d'arrêter le coefficient fiscal de la nouvelle commune.

Le 8 juin prochain, les quatre conseils généraux se prononceront en parallèle sur le rapport et la convention. En cas d'acceptation, la votation populaire aura lieu le 26 novembre de cette année.

SAINT-BLAISE

Yann Engel, double champion du monde master de ski de fonds



Yann Engel, de Saint-Blaise et membre du ski-club La Sagne, vient de remporter deux titres de champion du monde master de ski de fond, à Seefeld/Autriche.

Yann Engel s'est tout d'abord imposé dans le relais 4 x 5km avec l'équipe suisse. Deuxième relayeur, il a pris son relais de Roli May en 5^{ème} position et est parvenu à revenir sur la tête de la course. Ses coéquipiers Christoph

Appius et Armin Grob ont parachevé le travail en maintenant cette position jusqu'à l'arrivée. La Finlande se classe deuxième à 15 secondes et l'Italie troisième à 1 minute 19.

Deux jours plus tard, Yann Engel a récidivé dans l'épreuve individuelle du 20km classique. Parti en tête dès le départ, il a mené un train d'enfer durant toute la course et est parvenu à résister in extrémis au retour de l'Allemand Bernhard Schneider et au Finlandais Harri Ala-Lahti qui terminent respectivement 1»5 sec et 5»3 sec derrière le Saint-Blaisois.

Matthias Vauthier, Giron Jurassien

Sur la photo de l'équipe 4x5km, de gauche à droite: Christoph Appius, Roli May, Yann Engel, Armin Grob

NOS JEUNES SOLISTES

JEUDI 6 AVRIL 2023 • 19H
TEMPLE DU BAS • NEUCHÂTEL

CARL MARIA VON WEBER
DER FREISCHÜTZ - OUVERTURE

BERNHARD HENRIK CRUSELL
CONCERTO POUR CLARINETTE, N°2, OP. 5 EN FA MINEUR

BOHUSLAV MARTINŮ
RHAPSODY-CONCERTO POUR ALTO, H.337

SERGEÏ PROKOFIEV
CONCERTO POUR PIANO N°3, OP. 26 EN DO MAJEUR

KEVIN GRIFFITHS, DIRECTION

LUZ SEDEÑO, CLARINETTE
HORTENSE FOURRIER, ALTO
NOUR AYADI, PIANO

ORCHESTRE DE LA HEM

ENTRÉE LIBRE

hem
Haute école de musique
Genève - Neuchâtel

WWW.HEMGE.CH

Hes-so GENÈVE
Haute école spécialisée
de Suisse occidentale



WWW.HEMGE.CH
f i n

CORNAUX

Le projet « Le Clos » va de l'avant!



Coup de théâtre à Cornaux: le projet « Le Clos », qui prévoyait la création d'appartements avec encadrement pour personnes âgées, crèche et appartements en PPE, mis en standby en octobre 2022, par le Service de l'Aménagement du territoire (SAT) a connu un rebondissement inattendu! Le mois dernier, le Service de la Santé demandait à rencontrer la Commune de Cornaux et l'entreprise Marti Arc Jura pour leur demander de construire un home pour personnes âgées au lieudit « Le Clos ». Tant la commune que l'entreprise Marti Arc Jura ont rapidement donné leur accord de principe! Et c'est ainsi que le 13 mars dernier, le SAT préavisait à son tour positivement, relançant un dossier qui semblait définitivement s'enliser...

C'est en mai 2007, que la commune de Cornaux prend la décision de se lancer dans un vaste projet pour la création d'appartements avec encadrement pour personnes âgées, places de parc et crèches au lieudit « Le Clos ». Dans la foulée, une commission ad'hoc dite « Le Clos » est créée et le Conseil général accepte un échange d'une parcelle proche des transports publics pour la construction de ce projet, en zone d'utilité publique.

En 2008, selon la demande du canton, le Conseil communal réalise une enquête auprès de la population de Cornaux, Cressier, Lignières et Enges afin d'évaluer la perception de la population concernant ledit projet. Le sondage montre que la grande majorité de la population se déclare favorable à la réalisation de ce projet, ce qui est un bon indicateur et encourage la commune à aller de l'avant. Il faut dire que l'endroit est idéalement situé de par sa proximité avec le centre du village, de la gare et de la route cantonale.

L'année suivante, la population, les professionnels de la santé, de l'enfance et l'urbanisme et de la gériatrie sont invités à participer à la création de ce quartier par le biais d'ateliers participatifs afin d'évaluer les besoins de tous.

En 2010, la commune décide d'acquérir le terrain adjacent à la première parcelle pour permettre une meilleure implantation du projet, qui devait inclure la venue de Landi. S'en suivra une longue période d'échanges entre la commune et les services de l'Etat, avant qu'en 2013 la commune achète enfin la parcelle convoitée.

En 2014, la commune dépose enfin le Plan directeur de quartier « Le Clos » sur l'ensemble des deux parcelles acquises, représentant 17'000 mètres carrés classés en zone d'utilité publique. En 2016, l'entrée en vigueur de la Loi sur l'aménagement du territoire (LAT), prévoyant que la densité de population passe de 56 à 100 habitants par hectare, oblige la commune à revoir ses plans et Landi décide de quitter ce projet devenu trop contraignant. Tout est à revoir et durant les deux années qui suivront, la commune est approchée par différents promoteurs extra-cantonaux. Mais la commune de Cornaux, soucieuse de proposer quelque chose d'agréable, rejette les différents projets proposés, ces derniers ne correspondant ni à leurs attentes, ni à leur cahier des charges! « On nous présentait systématiquement des lon-

gues barres d'immeubles » déclare Claudine Salzmans Silva, membre du Conseil communal, en charge du dossier. « Notre intention était de développer un projet harmonieux, mais pas démesuré » complète encore Cédric Baudet, président de la commission « Le Clos ».

C'est finalement Marti Arc Jura qui, en 2019, présente un avant-projet conforme aux attentes de la commune, dossier qui est présenté dans la foulée au SAT. « Nous nous réjouissons de travailler avec une entreprise locale » souligne à ce sujet Claudine Salzmans Silva. L'année 2020, bien que ralentie par le COVID, est marquée par la signature d'un droit d'emption en faveur Marti Arc Jura. Et c'est en 2022, qu'intervient enfin le dépôt du projet comprenant des appartements avec encadrement, la crèche et les appartements en PPE.

Contre toute attente, le 3 octobre 2022, le SAT donne un préavis négatif et estime que le développement de ce secteur se fera quand le Plan d'aménagement local sera réalisé! Dès lors, le dossier semble bloqué sur le long terme.

Mais le 27 février dernier, le Service de la Santé demande à rencontrer la Commune de Cornaux ainsi que l'entreprise Marti Arc Jura et leur propose d'intégrer un home dans le cadre du projet « Le Clos ». Après acceptation par la commune de ce nouvel élément, le SAT donne dans la foulée son accord de principe.

Désormais, tous les feux sont au vert pour que se réalise enfin la partie située en zone d'utilité publique au lieudit « Le Clos », c'est-à-dire, le home comprenant une soixantaine de lits, les trente appartements protégés ainsi que la crèche qui devrait accueillir une trentaine d'enfants. Le reste du projet, situé en zone mixte, comprenant à terme des appartements et éventuellement des bureaux ou des petits commerces reste quant à lui soumis à la réalisation du PAL. Néanmoins, le futur plan qui sera déposé prochainement devra prévoir l'entier du projet afin de garantir une certaine cohérence au quartier.

Tant Claudine Salzmans Silva que Cédric Baudet, se réjouissent de la tournure prise par ce dossier. Pascal Beuret, en charge du projet chez Marti Arc Jura semble, quant à lui impatient de se mettre à l'ouvrage et déclare que les plans sont en train d'être modifiés et seront déposés rapidement. Si le plan d'aménagement du projet n'a pour l'heure pas encore été dévoilé, Pascal Beuret déclare déjà que ce quartier se veut harmonieux et moderne, équipé de panneaux photovoltaïques et raccordé au chauffage à distance qui est en cours de réalisation dans la commune. Quant au financement, Pascal Beuret confirme que des investisseurs se sont approchés de Marti Arc Jura et que l'intérêt pour le projet existe d'ores et déjà. La population ne sera pas oubliée, puisqu'elle sera invitée à une séance d'information au sujet de ce dossier avant la fin de l'année 2023. Les principaux acteurs de ce projet sont unanimement soulagés et espèrent que les premiers coups de pioches pourront être donnés en 2024 déjà!

IN

GÉOPORTAL DU SYSTÈME D'INFORMATION DU TERRITOIRE NEUCHÂTELOIS



PEINTURE - SCULPTURE - PHOTOGRAPHIE

VERNISSAGE EXPO

LE CAP



LE CAP

Jeunes d'ici et d'ailleurs

Dans le cadre de la semaine cantonale d'actions contre le racisme, le centre d'animation socioculturelle jeunesse Le CAP présente des oeuvres réalisées par des jeunes de notre région et du centre de requérants d'asile de Boudry. Ces oeuvres ont été réalisées sur un après-midi, suite à une rencontre et des échanges entre les jeunes. Un apéritif sera servi au vernissage avec des mets préparés par les jeunes.

SEMAINE D'ACTIONS CONTRE LE RACISME

LE CAP
Ch. des Pêches 1, Le Landeron

VENDREDI 31 MARS
19H - 21H

...à Cornaux,



LE TELIER
"CHANTE-SOLEIL"

COURS D'ARTS VISUELS
Peinture, dessin toutes techniques, tous âges
Coaching Concours, TM...

076-377-94-84
Chalet - La Fannaz -
Chemin des Martinettes 1
2087 Cornaux

IL RESTE ENCORE QUELQUES PLACES

POUR LE SECOND SEMESTRE ...

N'hésitez pas à vous renseigner pour une visite ou un essai...
...qui n'engagent à rien !

COURS AVEC LAETITIA
LE LUNDI APRES-MIDI.
AVEC ISABELLE,
DU MERCREDI AU VENDREDI.

[HTTPS://WWW.TROUVER-UN-COURS.CH](https://www.trouver-un-cours.ch)

[HTTPS://WWW.SUPERPROF.EVALUATIONS/REFERENCES](https://www.superprof.evaluations/references)

LE LANDERON



Lancement de l'action « parrainage d'arbres » 700 ans, 700 arbres... à 700 m !

Le Landeron, le 21.03.2023: Les festivités sont officiellement lancées! L'association **Le Landeron 700 ans** est fière de démarrer son premier projet dans le cadre de la commémoration des 700 ans de notre commune.

Dès aujourd'hui, vous pouvez parrainer l'association des 700 ans du Landeron en achetant un arbre et vous serez conviés à venir le planter en avril 2025. La plantation aura lieu à environ 700m d'altitude, dans les hauts du Landeron, au lieu-dit «Planche Monsoufflet».

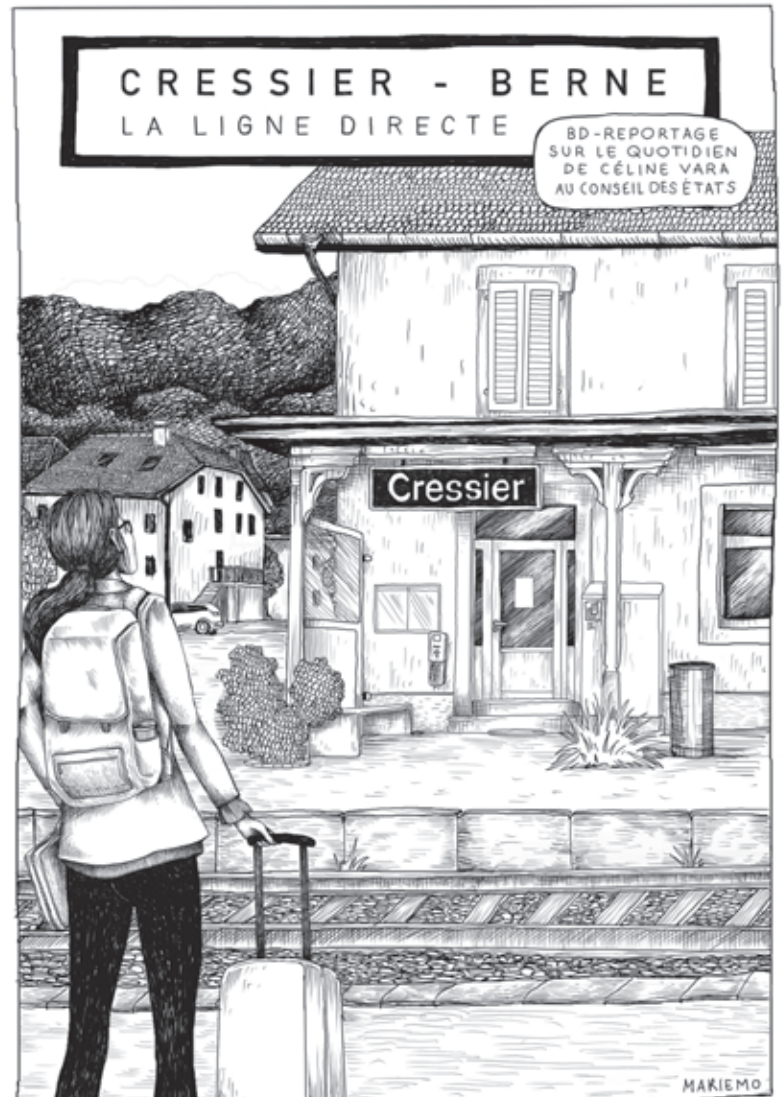
Ces chênes de Boudry sont gracieusement mis à disposition par le service des forêts de la commune du Landeron, afin de soutenir l'événement. Les bénéfices de l'action «parrainage d'arbres» seront à 100% utilisés pour préfinancer les activités des festivités des 700 ans du Landeron.

Le prix de vente a été fixé à 30.00 CHF l'unité mais vous pourrez bénéficier d'un rabais automatique de 25.00 CHF en achetant 5 arbres.

Nous vous invitons à vous rendre sur notre site internet à l'adresse www.lelanderon700.ch sous la rubrique Parrainage pour commander vos arbres ou de prendre directement contact avec **l'association Le Landeron 700 ans** en nous écrivant à info@lelanderon700.ch.

Tout le comité se réjouit d'ores et déjà de votre participation!

Pour le comité: Jérémy Gaillard, Tobias Britz, Elodie Gnaedinger, Sandrine Girardier, Georges Rais, Raymond Hinkel, Christian Persoz





LE LANDERON

La Bibliothèque du Centre des Deux-Thielles toutes voiles dehors



Samedi dernier, un nombreux public était venu découvrir l'exposition mise en place à la bibliothèque des Deux-Thielles dans le cadre du Biblioweekend.

Dès l'ouverture, parents, enfants et curieux déambulaient avec intérêt devant les présentations de livres dédiés aux découvertes et à la navigation ou se prenant au jeu de la recherche d'épices dans la cabine du capitaine.

Deux classes de l'école primaire (classes de 7h de Laurence Petruzzi et Michel Fellmann) ont activement participé à cet événement en créant des panneaux dédiés aux grands navigateurs, thème lié à leur programme. Si les élèves sont en général très bien préparés à la recherche de renseignements sur internet, ils peinent cependant à regrouper et trier des informations pour les transmettre à un public de manière visuelle. Ce fut un bel exercice pour eux, un apprentissage qui les a conduits à la création de panneaux que les visiteurs ont pu découvrir tout au long de l'exposition.

Une rose des vents à disposition pour les amateurs les encourageaient à fabriquer eux-mêmes une boussole avec le matériel à disposition (fond d'une bouteille en plastique, bouchon de bouteille d'eau, cure-dent coupé en deux, une aiguille à coudre, un aimant, un petit morceau de polystyrène et du scotch). L'intérêt pour cette activité était très fort et la concentration des enfants pour sa réalisation intense. Les coloriages ont connu également un grand succès.

Durant deux fois 30 minutes, petits et grands s'installaient confortablement dans un coin cosy pour écouter les contes racontés par Caroline Cortès ravie de l'intérêt rencontré.

L'intérêt de cette exposition est surtout destiné à susciter l'intérêt des jeunes et adultes en découvrant tout un panel de livres sur le sujet des voyages et découvertes des grands explorateurs maritimes, par exemple.

Tout avait été préparé par les responsables pour susciter le plus d'intérêt possible et le bilan est plus que positif. Les organisatrices sont ravies du succès rencontré, le public ayant répondu présent de belle manière. Une matinée conviviale des plus instructive.

CP

SAINT-BLAISE

Concert du Yodleur Club

Après plusieurs années d'exil à Cornaux et une pause forcée due au covid, le yodleur club a enfin pu retrouver l'auditoire de Vigner à St-Blaise. Samedi dernier, les yodleurs ont ravi l'assistance par une soirée riche et variée. Au-delà de leur répertoire habituel, ils ont proposé des interprétations de yodel et de cor des alpes en petites formations. L'occasion était belle également de montrer la richesse de notre folklore suisse par la venue du groupe Muulörgeller am Etzel, un ensemble de joueurs de musiques à bouche venu du canton de Schwyz. Leur virtuosité en aura étonné plus d'un, ces quatre bouches ont délivré un véritable rendu orchestral, de toute beauté! En guise de point final à cette magnifique soirée, le groupe régional des Nachtvagabunden a fait danser les plus férus jusque tard dans la nuit.

Une telle soirée ne peut évidemment pas voir le jour sans son lot de bénévoles que nous tenons à remercier chaleureusement. Quelle chance de pouvoir compter sur ces aides inestimables, que ce soit en cuisine, au service, à la caisse, ou même à la présentation de la soirée, assurée cette année par Félicia, que nous félicitons tout particulièrement pour sa belle prestation. À la commune qui nous met à disposition la salle, aux annonceurs, aux artisans participants, un grand MERCI! Et bien sûr n'oublions pas de saluer l'engagement de tous les membres du club qui se sont investis sans compter pour cet événement.

Ce concert était aussi l'occasion de prendre congé officiellement de notre très apprécié directeur, Robert Steffen, qui aura donné huit années de son temps à nous diriger et à promouvoir le yodel et folklore dans la région. Pour tout le travail accompli, c'est avec émotion que nous lui adressons nos vifs remerciements. Danke Röbi!!

Nous sommes toujours à la recherche de nouvelles voix. Si vous êtes intéressés de près ou de loin par le yodel, n'hésitez pas à nous contacter. Pour toute information : 079 245 43 07 ou jefi76@gmail.com. BH



Une soirée mémorable pour notre retour à St-Blaise

LA TÈNE

Bricolage et origami à la bibliothèque

Dans le prolongement de la fête BiblioWekend, il y a encore la possibilité de créer son petit voilier en origami à la bibliothèque de La Tène.

On peut également bricoler son petit voilier flottant avec des bouchons. Tout ceci est possible lors des horaires d'ouverture au public :

Ma 10h-12 et 15h-19h - Me 15h-19h - Je 15h 19h - Ve 10h-12h

Venez nombreux

Votre bibliothèque

ENTRE-DEUX-LACS

Un chèque pour l'Entre deux Danses



Au deuxième jour de ce printemps, le club Rotary Neuchâtel Vieille-Thielle a remis un don de deux milles francs à l'Entre deux Danses de Cressier.

Par ses actions, par les dons reçus, le Rotary Neuchâtel Vieille Thielle, transforme le quotidien de milliers de personnes aussi bien près de chez vous qu'à l'autre bout du monde. Grâce au bénéfice dégagé lors du Festival de l'Enfance qui s'est déroulé l'an passé à Lignièrès, où membres du club rotarien, les charbon-

niers du cœur notamment, ont retroussé les manches pour une bonne cause, celle choisie étant justement l'école de danses de Cressier, prestataire dynamique et fidèle du Festival de l'Enfance.

La cérémonie de remise de don, organisée au cours d'un repas à la Tène, a réuni les membres du club rotarien et Cassis Maier, la directrice de l'Entre deux Danses. Dans son rôle d'officiant, Claude Manueddu, président du Rotary Neuchâtel Vieille-Thielle a invité Cassis Maier à présenter son école.

L'Entre deux Danses

Animée par sa passion, professeure de danses au cours d'une longue carrière artistique, Cassis Maier a pris en 2018 la direction de l'Entre deux Danses après 7 ans restée à son service. L'école de danses est ouverte à tous, accompagne au mieux chaque élève, enfants, adolescents et adultes pouvant découvrir la danse, se perfectionner, s'adonner à sa passion dans un environnement bienfaisant. C'est un lieu de vie, d'entraînements, de formation pour les jeunes. L'art de la danse se pratique en plusieurs variations, contemporain, classique, street dance (hip hop), break dance,

dancehall, house dance, jazz, ainsi que par l'univers de l'éveil-initiation et par l'atelier de chorégraphie. Chaque année l'école met sur pied un spectacle de fin d'année présenté soit au Théâtre du Passage, soit en open air au Festival de l'Enfance, au cours duquel les élèves y découvrent une des facettes magiques de la danse, la scène!

De la danse, le président est revenu aux affaires courantes du club et à l'agenda des événements à venir... au 3 juin 2023 est noté le prochain Festival de l'Enfance qui, c'est nouveau, se déroulera non-stop jusqu'à 1h du matin, ambiance country-rodéo assurée! Réjouissez-vous, réservez chapeau et bottes de cowboy, les activités prévues tourneront autour du thème Far West! Décision a été prise, le bénéfice de la manifestation sera partagé entre la Paroisse réformée de l'E2L pour son camp d'été, l'institution Clos Rousseau et l'association Autisme Neuchâtel.

Un communiqué sur le programme complet du Festival de l'Enfance de Cressier suivra en temps opportun!

GC

CRESSIER

Quand l'Espérance s'inspire des jeux vidéo!



Sur deux soirées de concert, en fin de semaine dernière, la fanfare l'Espérance de Cressier a renoué avec le succès, la salle Vallier était complète d'un public curieux de découvrir un programme consacré aux musiques des jeux vidéo.

La soirée a démarré tambour battant. C'était sans deviner que les batteurs de Pascal Moulin allaient revenir en fin de programme pour présenter Balloonologie, un spectacle burlesque de ballons pressés, griffés et éclatés, sur un tempo hasardeux...à faire rire le public!

Consacré exclusivement aux jeux vidéo, ce concert a parcouru l'évolution des jeux vidéo et donc de leur musique. Sous la direction d'Alexis Laurent, musiciens et musiciennes ont interprété, sur arrangement pour fanfare, la bande-son de la Légende de Zelda, Final Fantasy, Pokemon,

et bien d'autres. Sans manette mais que du son... les Kids ont joué aux guerriers, aux bâtisseurs, atteignant des scores dans Minecraft et Battlefield!

De la musique aux jeux vidéo, le pas a été franchi. Par la variété fantaisiste de ses mouvements musicaux, le concert s'est introduit dans les aventures de Pikachu, s'est adapté aux attaques extraterrestres et spatiales, a dégagé l'émotion ressentie dans les couloirs mystérieux, quand l'image défilait sur le rideau-écran. Tetris et sa gamme de puzzles, le monde fantastique de Dragonborn, le déferlement d'actions de Kingdom Hearts, chaque musique éveillait des souvenirs.

A l'issue du concert, Martine Dubail, commentatrice cool de la fanfare, a remercié le public nombreux et chaleureux, les différents acteurs du concert, a félicité Alice, Léonie, Louis, Niobée et Rémy pour la présentation des pièces musicales dont le texte est né de la plume de Camille et Alexis. Un grand merci a été adressé à Alexis Laurent et Pascal Moulin qui ont conduit l'Espérance au succès de ce concert. Au chapitre des news: la fanfare bénéficie d'une belle relève avec l'arrivée de Kristel Humbert-Droz, Eliot et Louis Martin, Julien Meuwly, Romain Stepanian, François Saillen et Jade Froidevaux. A sa dernière AG, la société a honoré ses jubilaires: Thierry Brogli et Patrice Junod pour 5 ans de musique. Nicolas Dubail, Christian Evangelista, Hervé Humbert-Droz, Mathieu Leuba /10 ans. Sara Meuwly, Jérémie Veillard / 15 ans. Vanessa Pereira, 25 ans de musique, devenue «vétérane cantonale» et membre d'honneur de la société. Enfin Gérard Nussbaumer, 35 ans de musique, est devenu «vétérane fédérale». La relève est assurée par Lina, Yanis, Mareck, Alice, Léonie, Louis et Rémy venus étoffer les rangs. Les jubilaires et la relève ont reçu une ovation méritée.

La soirée s'est poursuivie dans de bons moments de cordialité. Le staff de service a régalié le public tant au bar qu'à la cantine.

GC



LE BULCOM ET LA BANQUE RAFFEISEN NEUCHÂTEL ET VALLÉES PROPOSENT

DE VILLAGES EN VISAGES

PROPOS RECUEILLIS PAR ROBIN NYFELER



LE BULCOM PROPOSE UNE SÉRIE DE PORTRAITS DE PERSONNAGES QUI FONT LA VIE ORDINAIRE ET MAGNIFIQUE DE NOTRE BELLE RÉGION.

Au travers de courtes entrevues avec des êtres humains aux parcours variés et aux visions diverses voire divergentes, faisons mieux connaissance avec ceux qui forment notre communauté.

Au sein de cette rubrique, vous reconnaîtrez forcément l'une ou l'autre de ces braves personnes. Est-ce votre voisin, quelqu'un à qui vous adressez de temps à autres un bonjour, quelqu'un dont vous avez entendu parler? Nous pourrions parler de vous... Très bonne lecture.

LA RÉDACTION DU BULCOM

ANGELA ADAM

ANGELA ADAM
14 JUILLET 1973
CRESSIER



© ROBIN NYFELER_03_2023

NOS QUESTIONS À ANGELA, EN BREF

1. EN DEUX ADJECTIFS, TES AMI-ES DISENT DE TOI QUE TU ES... ?

Souriante et bien organisée. Je suis si rarement de mauvaise humeur que dès le moment où cela arrive, tout le monde le remarque très vite... On me dit aussi que je suis trop gentille, mais je travaille là-dessus.

2. SI TU NOUS INVITES CHEZ TOI, QUEL PLAT NOUS CUISINES-TU ?

Chez nous, la viande ne joue pas le rôle principal. Je ferais un plat qui mélange harmonieusement les saveurs et les structures et qui fonctionne bien en mode végétarien. Je pense que ce serait de la cuisine thaïlandaise, un curry.

3. POUR TOI, QUEL EST LE PROGRAMME D'UN WEEK-END DE RÊVE ?

Étant assez casanière, je resterais volontiers quelques heures toute seule, à lire et profiter de mon jardin. Il serait bon d'avoir parfois le temps de faire les choses calmement, sans horaire à tenir.

4. SI TU ÉTAIS UN ANIMAL, LEQUEL SERAIS-TU ?

Je me retrouve assez bien dans le dauphin; ils aiment le contact avec leurs congénères, ils sont gentils, ils sont mignons et sympathiques. Chacun de nous aurait sans doute beaucoup à apprendre d'eux.

5. TA DESTINATION PRÉFÉRÉE ?

Je rêve de voyager en Nouvelle-Zélande ou en Afrique du Sud.

6. CE QUI T'AGACE AU PLUS HAUT POINT ?

L'ignorance et les gens qui ne se remettent jamais en question. Je déteste aussi les déchets dans les rues, cela aurait tendance à me choquer. Le respect de l'environnement est très important pour moi.

7. A L'INVERSE, CE QUI TE RAVIT ?

Toutes les petites choses qui font du bien à l'environnement. Je reconnais que mon métier est polluant. Aussi, j'essaie de le pratiquer au plus près de mes valeurs écologiques. L'architecture, habiter une maison, c'est notre troisième peau. Il faut que celle-ci soit aussi saine que possible.

Angela naît à Mannheim; elle étudie l'architecture à Darmstadt et effectue une année d'étude à la haute école polytechnique fédérale de Zürich; une connaissance rencontrée lors dudit stage lui permet de décrocher son premier emploi. Elle vient s'installer à Bienne. Vingt ans plus tard, après s'être mise au service de grands bureaux d'architectes, elle ouvre son propre cabinet et force clairement le trait sur le développement durable et les matériaux naturels. Elle vit aujourd'hui à Cressier, entourée de sa famille.

RAIFFEISEN

À CRESSIER

CONNAISSIEZ-VOUS LA «BAUBIOLOGIE» ?

S'INTÉGRER

En arrivant en Suisse, Angela a à cœur de s'intégrer. Elle prend des cours de français, le soir, mais se retrouve souvent avec des gens peu motivés. Elle pose sa candidature pour un poste à Lausanne et la chance lui sourit. Elle est engagée et se voit obligée, tel le dauphin qui la représente, de se jeter dans le grand bain de la francophonie. Par chance, le patron de la société vaudoise est d'origine suisse-allemande et aide la jeune femme à s'y immerger progressivement. Durant un an, concentrée sur sa table à dessin, elle s'imprègne de la langue de Molière et tente de se familiariser avec la notion de second degré, ce qui, pour une personne de langue maternelle allemande, n'est pas aisé. Les jeux de mots sont pour elle de faux amis car dans la langue de Goethe cette fois-ci, il est très rare qu'un nom se prononce de la même manière et s'écrive différemment.

Toujours à Lausanne, huit ans plus tard, Angela et Alexandre (un Neuchâtelois) ont un petit garçon. Le trio souhaite venir vivre plus près de la famille. Ils s'installent à Cornaux et la jeune maman trouve un emploi à Neuchâtel au sein de la société *Bauart* dans laquelle elle pose ses valises durant treize ans.

VERS LA «BAUBIOLOGIE»

Angela suit une formation continue en *Baubiologie*. Il n'existe pas de traduction purement française de cette approche de l'architecture mais cela prend en compte tous les facteurs d'échanges entre l'environnement et l'Homme d'un point de vue global et orienté de façon holistique. Ceux qui travaillent dans cet esprit ne sont pas uniquement des architectes, se sont aussi des revendeurs de matériaux de construction ou des artisans.

Angela prend l'exemple de la peinture. – *Souvent, on ne sait pas vraiment ce qui s'y trouve caché. Pour des raisons évidentes de santé, il vaut mieux appliquer un enduit sans produit nocif pour la santé. La peinture est la dernière couche et se trouve en contact direct avec l'air que nous respirons. Dans nos régions, nous passons beaucoup de temps à l'intérieur et il est primordial que l'air soit sain. Une exposition prolongée à un produit chimique nuit à la santé, c'est tout à fait clair.*

Elle ajoute que pour l'heure, il n'existe pas de label *Baubiologie* contrairement aux différents labels de *Minergie*. Grâce à ces labels et la conscience accrue des maîtres d'ouvrage pour des construc-

tions saines et écologiques, les constructeurs ont fait énormément d'efforts ces dernières années pour obtenir des produits qualitatifs et plus sains.

Il faut cependant noter que les composants entrant dans la construction d'un bâtiment uniquement *Minergie* ne sont pas d'office écologiques...

Baubiologie va dès lors plus loin dans la réflexion. On vise désormais un bilan énergétique impeccable et une utilisation de matériaux respectueux à la fois de l'environnement et de l'Homme. De plus, en choisissant une voie vers la *Baubiologie*, nous nous assurons que la fabrication des matériaux soit écologique et ne représente pas de risques pour les travailleurs.

– *Dans mon parcours, j'ai eu la chance de travailler pour deux grands bâtiments administratifs de la Confédération à Zollikofen. Ladite Confédération tient à montrer l'exemple et construit ces bâtiments en mode *Minergie P Eco*, ce qui correspond à une très haute exigence en termes d'économie d'énergie et de qualité de climat intérieur.*

– *Si la clientèle est prête pour ce*

virage qualitatif, j'orienterai volontiers mes travaux futurs vers de telles constructions, respectueuses à la fois de l'environnement et du confort des personnes appelées à y vivre.

Pour moi, il est également important de procéder à une transition énergétique dans les bâtiments existants. Il est tout à fait possible de rénover un objet sans dénaturer son caractère d'origine. Certes nous ne parviendrons pas à une efficacité maximale comme dans le cas d'une construction neuve mais, construire à neuf consomme malheureusement énormément d'énergie...

QUELLE VISION D'AVENIR ?

– *Pour moi, il est également important de procéder à une transition énergétique dans les bâtiments existants. C'est pourquoi j'ai suivi une formation continue à l'HES Olten concernant ce sujet.*

– *Le secteur de construction est polluant pour le climat et l'architecture en fait partie. En tant qu'architecte, je pense que nous devons utiliser les ressources existantes de manière plus responsable et favoriser la rénovation ou la transformation d'un immeuble au lieu de simplement le démolir. Nous avons une responsabilité envers la société car nous créons avec nos constructions, des valeurs qui doivent faire leurs preuves durant des générations.*

– *Pour conclure, j'espère que les autorités, mais aussi les responsables politiques, soutiennent les maîtres d'ouvrage désireux de densifier à l'intérieur des localités. Je trouve également important d'impliquer les habitantes par un processus participatif lors de l'élaboration d'un nouveau plan d'aménagement.*

www.adam-ar.ch
angela@adam-ar.ch



RAIFFEISEN

○ S'entraîner selon un plan

📍 Prévoir avec un plan

Quel que soit votre but.

Avec les solutions de prévoyance adaptées, nous ouvrons la voie vers plus d'indépendance financière à la retraite.

raiffeisen.ch/prevoir-maintenant

Prévoir dès maintenant





HAUTERIVE

Un tout nouveau collège



Depuis la séance du Conseil général du 20 février dernier et le crédit de 21.5 millions de francs débloqué, le projet du nouveau complexe scolaire peut définitivement démarrer. A cette occasion, les autorités communales ont convié, le 16 mars 2023, la population à une séance publique en présence des architectes mandatés qui assureront la réalisation du nouveau centre scolaire.

Bien que le sujet concernait plusieurs centaines d'élèves et très certainement tout autant de parents, seule une quinzaine de villageois et villageoises se sont réunis en ce jeudi 16 mars 2023, au Bâtiment des Services Publics (BSP) d'Hauterive. La séance d'information publique organisée par les autorités communales et le bureau d'architecture Berchier de Fribourg, a permis de revenir en détails sur le projet ainsi que sur les différentes étapes qui rythmeront, au minimum, les 3 prochaines années.

Thomas Zeller, conseiller communal en charge notamment des structures scolaires communales, est revenu rapidement sur les différentes étapes qui ont précédées le vote du 20 février dernier. En effet, la réflexion sur la création d'un nouveau complexe scolaire ne date pas d'hier. Les besoins en termes de modernisation, d'espace et de rénovation du collège (vétusté du bâtiment actuel) se sont accentués ces 10 dernières années. En 2019 déjà, le choix de centraliser les activités scolaires (école, crèche et parascolaire) en un seul endroit avait été décidé par le Conseil communal. Après une étude approfondie de plusieurs bureaux d'architectures, le choix s'est finalement porté en 2021 sur l'Atelier fribourgeois Berchier. Les coûts des matériaux et de l'énergie a contraint le Conseil communal à revoir le projet initial, faisant l'impasse sur la centralisation des structures d'accueil en supprimant un étage du projet. Dorénavant, la bâtiment principal (visible sur la droite du photomontage) de la nouvelle structure se constituera des classes de la 1^{ère} à la 8^{ème} année (10 salles de classes), d'une classe de soutien, d'une salle de sciences et d'informatique entièrement équipée, une salle des maîtres ainsi que de deux salles dédiées à l'accueil des Perce-Neige, totalisant 3 étages sans compter le sous-sol réservé au service technique. Le bâtiment secondaire (à gauche du photomontage) accueillera quant à lui, sur un seul étage, les travaux manuels et la couture en plus d'une salle polyvalente équipée d'une cuisine, et disponible à la location en dehors des heures scolaires. Ce nouvel aménagement permettra de maintenir un investissement raisonnable pour la Commune d'Hauterive. Par ailleurs, le rapport entre le nombre de classes, la dimension du bâtiment ainsi que le prix de la construction du nouveau complexe scolaire reste particulièrement attractif.

Maud Morey, directrice de la crèche La Souris Verte est revenue sur le choix du Conseil communal de ne plus intégrer la crèche au nouveau projet. Actuellement installé aux Jardillets 18, la crèche bénéficie d'un espace privilégié et adapté aux enfants. Le bâtiment des Jardillets a par ailleurs déjà fait l'objet d'une rénovation partielle en 2020. Le deuxième étage accueillera la parascolaire à la suite du transfert des

classes de 1^{er} et 2^{ème} année dans le nouveau complexe. Le cahier des charges de la structure La Souris Verte reste inchangé et, par conséquent, le trajet jusqu'à l'école est assuré.

Atelier Berchier (architectes):

Lors de l'élaboration du projet, Noam Berchier, architecte HES, et ses partenaires sont initialement partis du souhait de connecter le futur centre scolaire à son environnement. Le positionnement des deux futurs bâtiments profitera d'une vue remarquable sur les Alpes et sur le lac de Neuchâtel. Assurément moderne, le nouveau complexe n'oubliera pas son passé grâce à l'intégration de certaines pierres jaunes de l'ancien collège ainsi qu'à la rénovation de l'horloge qui sera réintégrée au nouveau bâtiment (probablement dans la zone d'entrée du bâtiment principal).

Les aménagements intérieurs ont été pensés dans l'optique de favoriser la circulation interne des élèves et des enseignants. La fluidité a été un thème majeur de discussion tout au long de la création du projet. La mobilité entre les salles de classes mais aussi entre les deux bâtiments a été favorisée et simplifiée. La création d'un espace entre les deux structures entièrement piétons constituera une nouvelle zone sécurisée pour les élèves et les futurs utilisateurs de la salle polyvalente. Une zone sera par ailleurs délimitée autour du complexe afin d'assurer la sécurité et le bon fonctionnement de l'infrastructure comprenant 4 places de stationnement «dépose-minutes» et 30 places vélos. Toujours dans le même élan, les trottoirs seront élargis permettant une plus grande fluidité lors des périodes de grande affluence.

Questions-Réponses:

L'actuelle déchetterie sera certainement déplacée. Le futur emplacement restera à définir. Les autorités communales ne manqueront pas de communiquer en temps voulu le nouvel emplacement à la population. Concernant les interrogations sur la capacité du nouveau collège dans les prochaines décennies, Thomas Zeller se montre rassurant. Effectivement, à la suite de plusieurs études menées lors du projet du nouveau collège, la capacité de ce dernier relèvera bel et bien les défis démographiques futurs. De plus, il est envisageable d'ajouter un étage sur la construction du nouveau complexe scolaire en cas de besoins futurs. Suite à une volonté villageoise et à celle de certains anciens élèves du collège d'Hauterive, le Conseil communal envisage de permettre la vente/distribution d'objets de l'ancien collège avant le début de sa démolition. Le collège actuel est en effet empli de souvenirs pour de nombreux altarpiens.

Les prochaines étapes du projet en dates:

Août 2023: déménagement des classes dans les pavillons temporaires au Centre sportif. Réaménagement du parking du Centre sportif (Une diminution de 40 places de parc est à prévoir),

Mars 2024: début de la démolition de l'ancien collège,

2024-2026: années de construction du nouveau complexe,

Août 2026: rentrée prévue dans le nouveau collège d'Hauterive.

Au terme de cette rencontre et après avoir relevé la bonne collaboration entre les autorités communales et le bureau d'architectures Berchier, Thomas Zeller a remercié les architectes de leurs venues et a convié l'assemblée autour d'une maquette à un apéritif, l'occasion de répondre de façon plus individuelle aux dernières questions.

MHD

PROTHÈSES DENTAIRES
à La Neuveville

Réparation rapide
Nettoyage - Place de parc

Devis gratuit
et déplacement à domicile possible

Rue de la Tour 12
032 751 37 06

HAUTERIVE

Séance publique: Projet de chauffage à distance «CAD E2L»



Après Cornaux, Cressier et la Tène, puis Saint-Blaise, c'est au tour d'Hauterive de se rallier à l'un des plus ambitieux plan de chauffage à distance que la région ait connu. Une partie des interrogations sur les différents avantages ou inconvénients ont pu être levés lors de cette rencontre.

C'est devant près de 50 personnes réunies au Centre sportif d'Hauterive que la séance publique s'est tenue avec pour thème le projet de chauffage à distance, couramment appelé «Plan CAD». L'occasion était donnée aux albarpiens (et futurs utilisateurs du système pour certains d'entre eux) d'en apprendre davantage sur l'une des solutions thermiques envisageables ces prochaines années dans la région. Pour présenter les enjeux du système de chauffage à distance, Marc-Hermann Schaffner, du service de l'énergie et de l'environnement de l'Etat de Neuchâtel, a rappelé les nombreux défis écologiques qui nous attendent tous en ce 21^{ème} siècle. Le chef de service adjoint a relevé que près de 80% de la consommation énergétique suisse provenait d'énergies non-renouvelables rendant la Suisse largement dépendante de l'importation de ces ressources. Le Canton de Neuchâtel vise la neutralité carbone (équilibre entre les émissions de carbone et l'absorption de carbone) en 2040 déjà. Pour atteindre cet objectif, les propriétés des collectivités publiques (écoles, hôpitaux, homes, crèches, administrations,) doivent être rénovées et modernisées. L'Etat soutient également les particuliers au travers de subventions. Le Programme Bâtiments, mis en place par la Confédération et les cantons, permet d'établir et d'accorder des subventions pour les propriétés des personnes physiques, morales, les établissements de droit public, ou encore les propriétés communales.

Marc-Hermann Schaffner a rappelé que toute demande de subvention devait impérative-

ment être déposée avant le début des travaux à l'aide du programme web du canton de Neuchâtel <https://portal.leprogrammebatiments.ch/ne> ou par l'intermédiaire d'un mandataire. L'attractivité financière liée à un changement de système de chauffage n'est pas seulement du fait de la subvention cantonale mais également d'une réduction fiscale possible lors d'investissements entrepris. Pour conclure, Marc-Hermann Schaffner a relevé les principaux avantages du chauffage à distance notamment:

- Plus besoin de se soucier de la commande de combustible,
- Absence de pollution sonore,
- Pas de ramonages nécessaires ou de révisions,
- Aucune odeur nuisible liée au combustible utilisé,
- Investissement équivalent à plusieurs générations de chaudières.

S'en est suivie, la présentation du plan CAD par John Rosengren, responsable du développement d'affaires pour le Groupe E. Le plan CAD présenté se trouve être le dernier projet possible sur une raffinerie en Suisse. Selon John Rosengren, la possibilité d'utiliser cette source d'énergie locale est une chance pour la région de l'Entre-deux-lacs, et bénéficiera indirectement à l'ensemble du tissu économique local.

Les rejets thermiques émis par la raffinerie Varo à Cressier sont inévitables et nécessaires au bon fonctionnement de la production énergétique de la société. Selon le Groupe E, une très grande quantité d'énergie est disponible sur le site de Cressier. Cette source d'énergie assurera l'approvisionnement nécessaire au développement du chauffage à distance en quantité suffisante. Les utilisateurs de ce nouveau système de chauffage utiliseront une source d'énergie locale et entièrement indépendante des énergies fossiles. Cette indépendance permettra aux propriétaires d'être exemptés de la variation du prix du pétrole ou du gaz. Passer d'une ancienne chaudière au nouveau dispositif de chauffage à distance est particulièrement avantageux lors du remplacement de sa chaudière ou de rénovations importantes dans sa maison.

Historiquement, le plan CAD était soutenu par les communes de Cornaux, Cressier et la Tène,

puis s'est étendu à Saint-Blaise et maintenant Hauterive et permettra d'économiser 30% de bois cantonal ainsi que la réduction de 9% des émissions de CO2 cantonal. Ce n'est d'ailleurs, selon les prévisions actuelles, pas moins de 128'000 mètres de conduites isolées qui seront installées pour un investissement prévu de 133'000'000.- francs suisses.

Laurent Galley, conseiller clients (Groupe E) présent lors de cette rencontre, sera l'interlocuteur privilégié auprès des particuliers lors de leurs décisions de raccordement au CAD. Lors du remplacement d'une ancienne chaudière, une sous-station sera installée chez le propriétaire. Cette sous-station, par ailleurs bien moins grande qu'une chaudière traditionnelle (1 mètre de large, 60cm de haut et 30-40cm de profondeur) possède une durée de vie d'une quarantaine d'années environ. La transmission de chaleur de la Raffinerie sera envoyée sous la forme d'eau chaude (85-90 C°) à l'aide des conduites. Une centrale de secours (gaz) sera mise en place prochainement et garantira l'approvisionnement en chaleur en cas de force majeure.

La tarification est établie selon 3 critères:

- Une contribution lors du raccordement au plan CAD (conduites & sous-station) via un paiement unique,
- Un tarif de production et d'acheminement en CHF/KWh par an (frais d'entretien du système),
- Un tarif de la chaleur en cts/KWh utilisé (selon consommation individuelle & indexation).

Une offre de lancement de 20% sous conditions est également prévue.

En comparaison avec les autres systèmes de chauffage, le raccordement au plan CAD est un système attractif économiquement et écologiquement. Le démarchage débutera cette année déjà pour une période de chauffe prévue en 2027.

Afin clôturer cette rencontre, le Groupe E a convié l'assemblée autour d'un apéritif, l'occasion idéale de discuter entre voisins du CAD mais également de poser ses dernières questions de façon plus directe et personnelle aux représentants du Groupe E.

MHD



VOILLAT SA
Jardiniers - Paysagistes

**Création et entretien de jardin
Plants de fleurs et de légumes**

Les Flochets T. 032 751 26 66 info@voillatsa.ch
2525 Le Landeron F. 032 751 29 79 voillatsa.ch

angela adam architecture

votre experte en
Projets d'architecture
& de rénovations
Études de faisabilité
Conseils énergétiques
& écobiologiques

078 895 68 44

adam-ar.ch

VENDREDI SAINT 2023

Chemin de croix...chemin des croix

Hormis la célébration de la messe et de divers offices, l'Église catholique propose un certain nombre d'actes de piété qu'on appelle aussi « dévotions », par exemple la récitation du chapelet, l'adoration du saint-Sacrement etc. Parmi ces dévotions se trouve celle du Chemin de croix qui rappelle le chemin qu'a suivi le Christ en portant sa croix depuis le Prétoire jusqu'au calvaire. Au cours de ce chemin sont évoqués 14 moments de la Passion qu'on appelle « stations ». La plupart des stations sont tirées des évangiles et quelques unes des évangiles dits apocryphes (Jésus rencontre sa Mère, Jésus tombe trois fois...).

Il y a dans la Commune du Landeron 14 croix de pierre, érigées entre le 17^{ème} et 18^{ème} siècle. La paroisse propose pour les bons marcheurs de vivre un chemin de croix extérieur à l'occasion du vendredi saint 7 avril. Le tracé est long, puisqu'il correspond à près de 10 km avec une bonne montée (jusqu'à Montet-du-Haut) et une bonne descente (de Combes au cimetière), aussi, pour ceux et celles qui ne peuvent pas envisager un tel effort, un chemin de croix à l'intérieur de l'église est proposé à 11h. Si tout va bien, les participants aux deux Chemins de croix devraient se retrouver à l'église Saint-Maurice vers midi. Il y aura ensuite la possibilité de partager un potage aux légumes à la cure.

Pour les marcheurs, le Chemin de croix débute à 8h30 en l'église St-Maurice.

Il est souhaité que les marcheurs ainsi que les participants à la soupe s'annoncent, ceci pour des raisons évidentes d'organisation. Des feuilles sont disponibles à l'entrée de l'église St-Maurice et de la chapelle des Dix-Mille Martyrs, ainsi qu'au secrétariat. On peut également s'annoncer au 079 506 78 71 (abbé Paul Frochaux) ou ccl@bluewin.ch

LA TÈNE

Actions pour le climat



Saviez-vous que ...

1 m² de panneau solaire photovoltaïque installé en toiture, c'est 1'000 km avec une voiture électrique chaque année.

En 2021, il y avait 229 installations solaires photovoltaïques dans la commune de La Tène pour une surface totale de capteurs de 27'600 m², soit 27.6 millions de km en voiture électrique!

Cela représente 4.7 m² par habitant, soit plus du double que la moyenne nationale.

Je ne suis pas une pub.

Je suis la pièce manquante d'un futur meilleur.



Faites un don avec TWINT!

SWISSAID
Engagée s.
Contre la faim.

LA NEUVEVILLE

Trois nouveaux podiums pour la FSG La Neuveville

Une démonstration de Stella

Agée de 9 ans, Stella Veuve de Cornaux a réalisé une performance de très haut niveau ce week-end à Neuhausen, ce qui lui a permis de remporter brillamment la catégorie P1. Avec un total de 54.45 points, la gymnaste de La Neuveville a survolé la concurrence et s'est facilement imposée devant un parterre de gymnastes venues de toute la Suisse allemande. Son exercice au sol a particulièrement convaincu les juges et a enchanté tout le public qui retenait son souffle tout au long de sa prestation.

Louise Matthey, pour sa première année en compétition décroche un 23^{ème} rang encourageant dans la même catégorie.

Les PP brillent à nouveau

Inès Vogt et Estelle Bogdanovic, 6 ans, ont réitéré leur exploit du week-end passé en obtenant à nouveau les 1^{ères} et 3^{èmes} places dans la catégorie PP avec les excellents totaux de 64.10 points et 63.60 points. Déterminées, sûres d'elles, concentrées, élégantes, les deux petites filles présentent à chaque fois des exercices remplis de difficultés et parfaitement exécutés. Lors de chacune de leurs prestations elles charment le public et les juges, les laissant incrédules devant tant de maîtrise et de précision.

La semaine prochaines les quatre gymnastes participeront à la Limmat Cup à Unterengstringen dans le Canton de Zurich.

FSG La Neuveville
Nicolas Honsberger



De gauche à droite Estelle Bogdanovic, Stella Veuve, Inès Vogt

LA TÈNE

Assemblée générale de la Ludotène



La place commence sérieusement à manquer...

C'est dans les locaux de la Ludotène, sis à la rue Fleur-de-Lys 7, que Sylvia Hirschi, coordonnatrice, a dirigé l'assemblée générale de la ludothèque devant une toute petite partie des membres. En effet, bien que comptant 184 membres (familles inscrites à la ludothèque de Marin-Epagnier) peu de participants ont honoré la société de leur présence.

Des locaux toujours plus exigus mais plus pour longtemps

Dans son rapport annuel, Sylvia Hirschi a rappelé les faits marquants de cette année écoulée. Plus de 800 jeux ont été loués. Le comité a œuvré les lundis et jeudis, jours auxquels s'ajoute un samedi par mois et qui a vu ses premiers membres profiter de ce jour supplémentaire pour venir échanger les jeux en prêt.

Elle s'est réjouie que le conseil général a accepté un crédit d'étude pour la construction d'un bâtiment prévu, en priorité, pour le projet MAE (ma journée à l'école) mais qui est aussi imaginée pour d'autres activités des sociétés locales dont la Ludotène. Cette dernière devrait y occuper une surface nettement plus importante que celle actuelle et lui permettre ainsi d'acquérir encore plus de jeux, en particulier pour l'extérieur. Le comité espère que le conseil général acceptera le crédit de construction qui lui sera demandé.

Elle a relevé le travail du comité: entre l'achat, l'entretien, les réparations, l'accueil des membres, les représentations aux assemblées des ludothèques cantonales et fédérales, la participation à des manifestations locales et régionales, l'engagement des bénévoles est remarquable. Sans elles (et oui il n'y a pas d'hommes actuellement dans la structure), les enfants (et leur famille) ne pourraient découvrir de nouveaux jouets et ainsi développer leur apprentissage de la vie par le jeu. A noter également que les membres du comité ont participé au processus de fusion en s'intégrant à deux groupes de travail.

Le matériel informatique étant devenu désuet, un nouvel ordinateur, un écran et une imprimante seront acquis et installés. Un nouveau programme informatique sera aussi finalisé et mis en service. Le site internet sera mis au goût du jour et rendu plus attrayant. Le catalogue de jeux sera remplacé par une

version «cartothèque» plus facile à utiliser. Enfin la Ludotène sera présente sur Facebook et éventuellement sur les autres réseaux sociaux. Comme les autres années, l'association participera, en présentiel ou par le biais de locations, aux manifestations locales et régionales. La Ludotène continuera également en 2023, d'ouvrir certains samedis matin. Les dates sont visibles sur le site de la ludothèque, le site de la commune et les réseaux sociaux.

Des comptes au beau fixe

Bien que ne roulant pas sur l'or, la caisse de la Ludotène se porte bien. Grâce aux cotisations des membres, aux subventions de la commune, à la vente des anciens jeux et surtout au bénévolat de ses membres, la caissière Isabelle Lenweiter a pu présenter des comptes équilibrés. L'assemblée générale a reconnu son travail en l'applaudissant.

Mot du conseil communal

Il incombait à Madame Valérie Ducommun, conseillère communale, d'apporter le salut des autorités. Elle a relevé l'importance d'une ludothèque dans la vie d'une commune. Elle a informé les membres présents de l'état de la situation du projet de fusion et a confirmé que la Ludotène, tout comme les sociétés locales dans leur ensemble, avaient toute leur place dans la nouvelle entité.

Sylvia Hirschi a enfin conclu cette assemblée générale 2023 en invitant les participantes à partager le verre de l'amitié.

DJ

CRESSIER

Courrier des lecteurs

Chères Cressiacoises, chers Cressiacois,
L'avez-vous vu, cet avis d'enquête dans le Bulcom du 17 mars dernier sur l'agrandissement de l'entrepôt frigorifique de Frigemo AG?
Les avez-vous vus, ces gabarits entre l'autoroute et la route cantonale?

Un avis d'enquête qui passe presque inaperçu et des gabarits si fins qu'on ne les aperçoit qu'à peine et pourtant, l'un et l'autre sont inversement proportionnels à la dimension et l'impact de cet éventuel futur «frigo» géant.

Ce bâtiment deviendra sans nul doute le plus grand et le plus haut de Cressier (35 mètres, plus haut que le silo de Cornaux). S'il est construit, il sera visible de partout à la ronde.

Un bâtiment industriel géant de plus dans la région après la raffinerie, la cimenterie, etc. qui défigurera encore plus la partie sud de notre beau village.

Alors qu'au travers du plan d'aménagement local (PAL), on parle de revalorisation de la beauté de notre village et de réduction énergétique, cette demande de permis de construire arrive à contre-sens et ne semble pas s'inscrire dans les tendances actuelles.

Cressier a-t-il besoin d'un tel bâtiment? Apporte-t-il une plus-value au village ou des avantages aux villageoises et villageois? A chacun de se poser la question et de garder en tête que le délai d'opposition est fixé au 17 avril prochain.

S. Persoz





LE LANDERON

Assemblée générale du Syndicat Intercommunal d'Épuration des eaux du Landeron, de Lignièrès et de Nods (SIEL)



Mardi de la semaine dernière, les représentants des communes du SIEL se retrouvaient à la STEP du Landeron pour leur assemblée générale.

Communications et informations diverses

Jean-Claude Scherler président, donne quelques informations :

- La recherche d'un remplaçant de M. P.A. Tanner qui part à la retraite et l'évolution positive de la formation de Julien Jakob.
- La bonne collaboration avec le syndicat de La Châtellenie de Thielle à Marin qui fonctionne bien avec le partage de piquet des deux STEP et l'analyse des eaux traitées par un laboratoire de Marin.
- L'installation de panneaux photovoltaïques sur les toits des bâtiments de la STEP (180 panneaux de 430 Wc pièce) est en cours de planification avec une produc-

tion d'énergie solaire programmée dès le mois d'octobre 2023 venant compléter la production du biogaz.

- Les livraisons de produits sont quelques peu problématiques et il s'agit maintenant d'anticiper les commandes afin d'espérer être livré à temps.
- Du fait de l'incertitude des coûts de l'énergie et du risque de défaillance de longue durée de l'approvisionnement de l'électricité, un projet d'acquisition de générateurs de secours est à l'étude.

Une nouvelle organisation administrative du secrétariat est maintenant en place avec une collaboratrice indépendante liée au syndicat, M^{me} Chantal Gassmann. Les finances et les ressources humaines sont reprises par La Neuveville Le président tient à remercier la commune du Landeron et son personnel pour avoir accompagné le syndicat durant plus de cinquante ans dans les travaux administratifs. Les discussions relatives au projet de raccordement «ARA am Twannbach» se poursuivent normalement.

Le rapport de gestion administrative, technique et du personnel d'exploitation est ensuite passé en revue.

Comptes 2022

Le président souligne que les finances sont meilleures que celles budgétées malgré l'augmentation des produits et le suivi financier est performant avec le nouvel outil informatique. La gestion de la station est rigoureuse et les

travaux sont faits à l'interne dans la mesure du possible. L'effet positif des enzymes sur l'évacuation des boues a permis une belle économie de même que la diminution du prix de cette évacuation.

Suite aux inondations de 2021, le coût des batardeaux installés a été remboursé par les assurances.

Grâce au travail rigoureux, la charge par habitant a diminué par rapport au budget en passant à 93 francs alors qu'elle était budgétée à 106.50 francs.

Après être passé en revue, les comptes sont acceptés à l'unanimité.

Rapport d'exploitation du chef de station

Le rapport de Jean-Claude Girard, chef de station, permet aux délégués d'avoir une vision très complète de l'exploitation de la STEP, notamment au niveau du volume d'eau traité par commune, de l'énergie produite, des consommations (mazout, eau potable, énergie électrique, de l'évacuation des déchets, de l'épuration chimique et d'évènements divers avec, en fin de rapport, l'illustration spécifique de certains travaux (installation de batardeaux pour sécuriser les bâtiments et garder les installations hors eau, par exemple). Slides à l'appui, il commente encore quelques points particuliers.

Divers

La prochaine séance consacrée au budget est agendée au mardi 24 octobre 2023.

CP

LE LANDERON

Chapelle Sainte-Anne, un bijou à visiter



Crédit: Patrick di Lenardo

Située sur un promontoire côté sud du village de Combes, la Chapelle Sainte-Anne domine l'Entre-Deux-Lacs, à 130m au-dessus de la Thielle, tout en étant un point de repère avec sa tour de deux étages et son clocher agrémenté de deux cloches et percé de baies jumelles au nord et au sud. Bien visible loin à la ronde, la Chapelle est accessible par la route depuis Le Landeron ou à pied. On y accède par un chemin piétonnier et il faut ensuite profiter d'en faire le tour

pour admirer son architecture et découvrir un incroyable panorama (contours des lacs, pleine de l'Entre-Deux-Lacs et du Seeland).

Pour entrer dans ce sanctuaire, il faut passer sous l'avant-toit à deux pans couverts de bardes et supporté par deux colonnes de bois pour arriver dans la chapelle dédiée à Sainte Anne. Un moment de plaisir et certainement d'émotion en découvrant cet intérieur exceptionnel avec ses peintures à motifs floraux du dernier quart du XVIII^e siècle (partiellement découvertes lors des derniers travaux et restauration), ses draperies en trompe-l'œil et le ciel étoilé de la nef. Bancs simples, chaire octogonale, autel, tout le mobilier et les sculptures sont en bois et en excellent état. On y découvrira également sa galerie, élément le plus curieux de cette nef, qui repose sur deux colonnes de bois légèrement évasées. À ne pas manquer la deuxième chapelle de l'intérieur de cet édifice dédié à Notre-Dame de Lorette tout aussi exceptionnelle.

Une visite qui ne laissera personne indifférent. Responsable et calendrier

Responsable de ce lieu, Raymond Hinkel est un passionné d'histoire du Landeron et très actif à divers niveaux sociaux. C'est avec plaisir qu'il prend cette activité en mains et il ne se lasse pas d'être dans ce lieu unique dont il parle avec passion.

Cette année, La Chapelle Sainte-Anne de Combes ouvrira ses portes tous les premiers dimanches d'avril à octobre de 14h30 à 16h30. Les visites seront commentées par Paul Frochaux.

Des visites peuvent être organisées sur demande (durée ½ heure environ).

Contact: secrétariat paroissial, tél. 032 757 11 86 (mardi et vendredi de 13h30 à 16h).

Deux messes sont prévues durant cette année, soit le mercredi 17 mai à 20h (messe des Rogations) et le mercredi 26 juillet à 20h (messe pour Ste-Anne).

CP

TRADITIONNELLE CHASSE AUX OEUFS

Lundi de Pâques
10 avril 2022

Dans la forêt de la Tène

À 10H30
DÉPART POUR TOUS

CANTINE ET PETITE
RESTAURATION SUR PLACE
SOUS LE COUVERT DU CLUB DE PÉTANQUE

À 11H30
COURSE SPÉCIALE POUR
LES ENFANTS JUSQU'À 4 ANS

+ DE
1'000
OEUFS
NOMBREUX PRIX
ET SURPRISES



ORGANISATION
PLR
Section La Tène
Les Libéraux-Radicaux

www.plr-latene.ch

Les bénéfices seront redistribués aux victimes de la guerre en Ukraine



ENTRE-DEUX-LACS

L'Eglise Réformée de Neuchâtel change de visage, mais pas de mission

L'Eglise est une communauté de gens pour qui la personne de Jésus et son message sont devenus précieux, tellement précieux qu'ils ne peuvent pas s'empêcher de le partager avec la société qui les entourent.

L'Eglise est d'abord une communauté, mais pour se coordonner et poursuivre sa mission à travers les âges, elle se donne une institution. Une institution qui doit gérer les ressources spirituelles et matérielles dont elle dispose, qui doit créer des espaces et des ponts. Des espaces pour que bénévoles et salariés trouvent leur place, mettent en commun leurs charismes et compétences, s'épanouissent dans l'appel qu'ils ont reçu de Dieu. Des ponts pour aller vers les autres, pour que la Bonne Nouvelle de Jésus soit entendue et pour que son message d'amour se concrétise en actes de service et d'accompagnements dans notre société. Mais la société ne cesse de changer et les ressources de l'église, autant spirituelles que matérielles, ne sont pas toujours les mêmes. Si la mission de l'Eglise reste la même, la structure de son institution est appelée à changer sans cesse. En 2023 le Synode de l'Eglise Réformée de Neuchâtel a officiellement commencé un processus de restructuration et de redéfinition de ses priorités, un processus assez radical. Ce processus n'a pas encore abouti, il est toujours possible de proposer des idées, car l'Esprit de Dieu peut parler à travers chaque chrétien et chrétienne.

La paroisse de l'Entre-deux-Lacs a demandé aux autorités de l'EREN de lui exposer son projet, ce qui a été fait lors d'une assemblée ouverte à tous le 31 janvier dernier. Une autre séance est prévue le mardi 4 avril à 20h au Centre paroissial de Cressier. Ce sera l'occasion pour chacune et chacun qui a à cœur l'avenir de notre Eglise de s'exprimer, de faire valoir ses réticences et de proposer ses idées. Ce qui sera discuté nous servira à nous préparer pour la journée synodale qui aura lieu le samedi 6 mai au Mycorama de Cernier dès 8h30. Tout le monde est invité à y participer. Pour le 4 avril c'est sans inscription, pour le 6 mai vous pouvez vous adresser à notre secrétariat paroissial, 032 753 03 10 ou par mail à entre2lacs@eren.ch.
Raoul Pagnamenta, pasteur

Eglise réformée évangélique

Le coin des jeunes

Groupe de jeunes (BUZZ)

Vendredi 31 mars

19h30 BUZZ (groupe de jeunes) au foyer de St-Blaise: «Spi – avec Joan». Infos: animateur de jeunesse, Gaëtan Broquet, 079 949 04 80, gaetan.broquet@gmail.com

ENTRE-DEUX-LACS

Mardi 4 avril

20h00 au centre paroissial de Cressier - soirée d'échange avec le conseil paroissial sur l'avenir de l'église et le processus EREN2023. Voir l'article du pasteur Pagnamenta dans cette édition.

Mercredi 5 avril

19h00 au centre paroissial de Cressier - Dernière rencontre découverte du **Parcours Alphaive**. Le parcours se poursuivra par la suite avec les participants inscrits. Pour organiser au mieux les repas, merci de vous inscrire auprès du secrétariat à entre2lacs@eren.ch **avant le lundi 3 avril** ou au 032 753 03 10 (répondeur).

Davantage d'info sur le site www.entre2lacs.ch et flyers dans les lieux de cultes

AUBE DE PÂQUES - Dimanche 9 avril

Rendez-vous à 5h15 pour la célébration œcuménique de départ à l'église catholique de Cressier, suivi de la marche aux flambeaux en passant par la chapelle de Combes. Célébration d'arrivée au temple du Landeron aux alentours de 7h, suivi du petit déjeuner (lieu sera précisé dans le Bulcom du 6 avril)

Cultes Entre-deux-Lacs

Dimanche 2 avril

10h00 Culte de Fête des Rameaux au temple du Landeron.
10h00 Culte de Fête des Rameaux au temple de St-Blaise. Garderie et Bee Happy au foyer (début au culte pour Bee Happy). La Ruche: cf. sur le site.

Vendredi 7 avril

10h00 Culte unique de Vendredi Saint au temple de Cornaux.

Dimanche 9 avril

10h00 Culte de Fête de Pâques au temple du Landeron.
10h00 Culte de Fête de Pâques au temple de St-Blaise. Pas de garderie ni d'activité pour les enfants pendant les vacances scolaires. Pour les cultes à MONTMIRAIL, veuillez consulter le site internet www.montmirail.ch

SAINT-BLAISE-HAUTERIVE-MARIN

St-Blaise

Chaque lundi

de 7h15 à 8h **Ora et Labora**, moment de prière et de méditation pour débiter la semaine, à la chapelle (Grand-Rue 15). Sauf vacances et fériés.

CORNAUX-CRESSIER-THIELLE-WAVRE-ENGES

Cressier:

Mardi 4 avril

10h00 Culte au **Home** St-Joseph.

Chaque mercredi

dès 9h00 **Café du partage et de l'amitié** au centre paroissial réformé de Cressier. Rencontres œcuméniques. Bienvenue à chacun!



PAROISSE CATHOLIQUE SAINT-BLAISE
Des communes de
Saint-Blaise, Hauterive, Marin-Epagnier, Thielle-Wavre





MARCHÉ AUX PUCES

**PAROISSE CATHOLIQUE
SAINT-BLAISE - RUE DU PORT 3**

Samedi 15 avril 2023

De 08h00 à 17h00

Dimanche 16 avril 2023

De 08h00 à 17h00

Rue du Port 3, 2072 Saint-Blaise, Tél. 032 753 20 06, Fax 032 753 21 36
Email : paroisse.catholique.st.blaise@sunrise.ch
IBAN : CH90 0900 0000 2000 4637 9

Autres communautés religieuses

Eglise Evangélique Marin

Dimanche à 9h30: culte avec St-Cène, école du dimanche et garderie

Mercredi à 20h: réunion de prières

Jedi de 12h-13h30: Club d'enfants «Jedi-midi» (7-11 ans)

Vendredi à 20h: Groupe de jeunes (dès 13 ans)

Nos rencontres ont lieu dans l'Espace Perrier, Rue Charles-Perrier 2
Pour les modalités d'organisation, nous vous invitons à consulter notre site Internet : www.eeme.ch

LIGNIÈRES-LE LANDERON

Lignièrès

Dimanche 2 avril et Dimanche 9 avril

9h45 Transport depuis l'église pour le temple du Landeron.

L'ENTRE2 Lieu d'écoute et d'accompagnement spirituel

Vous vivez actuellement une période difficile: découragement, deuil, conflit relationnel, problèmes conjugaux, ...

Vous désirez retrouver un sens à votre vie, faire un choix important. Une personne formée et compétente est à votre disposition pour vous accompagner - prise de contact par téléphone au 079 889 21 90.

CONTACTS ENTRE-DEUX-LACS:

Pasteurs

Delphine Collaud, tél. 079 312 52 43, Delphine.Collaud@eren.ch
Frédéric Hamman, tél. 079 101 35 73, frederic.hamman@eren.ch
Raoul Pagnamenta, tél. 032 753 60 90, raoul.pagnamenta@eren.ch
Frédo Siegenthaler, tél. 079 733 74 78, frederic.siegenthaler@eren.ch

Coordinatrice de l'enfance

Fanny Ndong, tél. 078 728 88 31, fanny.ndongo@eren.ch

Animateur de jeunesse

Gaëtan Broquet, tél. 079 949 04 80, gaetan.broquet@gmail.com

Location des locaux

Temple de Lignièrès:

Erica Schwab, tél. 032 751 28 30, erica.schwab@bluewin.ch

Temple et salle de paroisse du Landeron:

Frédéric Loeffel, tél. 078 920 31 34, frederic.loeffel@bluewin.ch

Centre paroissial réformé de Cressier:

Jocelyne Nourrice, tél. 032 757 11 03.

Foyer de St-Blaise: Sandrine Minguely, 032 753 41 27

Contact: foyerstblaise@gmail.com

Agenda et diverses infos: www.entre2lacs.ch/foyer

Secrétariat pastoral et paroissial:

Grand-Rue 15, 2072 St-Blaise, tél. 032 753 03 10

(mercredi – jeudi – vendredi) entre2lacs@eren.ch

Dimanche 9 avril

Dimanche de Pâques

09h00 Messe à Saint-Blaise

10h30 Messe à Saint-Blaise, animée par la chorale la Caecilia

11h45 Baptême de Adrián et Soraya Serena

Certaines informations peuvent être modifiés, merci de vous référer également à la feuille dominicale (<https://www.cath-ne.ch/votre-paroisse>, UP Neuchâtel Est, cliquer sur la photo de notre église, Votre Feuille paroissiale du ...)

Paroisse catholique romaine de Saint-Blaise

Secrétariat mardi et jeudi matin de 8h à 11h

Rue du Port 3

2072 Saint-Blaise

032 753 20 06

paroisse.catholique.st.blaise@sunrise.ch

Répondant: Abbé Leonardo Kamalebo 079 683 44 36

Paroisse de Neuchâtel

Mardi 4 avril

10h00 Messe Chrismale avec l'Evêque à la Basilique de Notre-Dame à Neuchâtel

Paroisse de Cressier-Cornaux

Dimanche 2 avril

10h00 Messe des Rameaux animée par la chorale – début de la célébration devant le home St-Joseph

Mardi 4 avril

11h15 Messe au Foyer

15h30 Catéchèse 6^e H au Chalet St-Martin

16h45 Catéchèse 5^e H au Chalet St-Martin

Jeudi 6 avril

11h15 Messe au Foyer

Vendredi 7 avril

15h00 Célébration de la Passion animée par la chorale

Samedi 8 avril

21h00 Messe du Samedi saint animée par le groupe liturgique

Dimanche 9 avril

Paroisse catholique et réformée de l'Entre-2-lacs: **AUBE PASCALE**

5h15 église de Cressier: introduction de l'aube pascale et marche - chapelle de Combes - temple du Landeron: célébration d'arrivée - chants de Pâques dans les rues.

Petit-déjeuner dans la salle communale du CAL au Landeron

Contact: abbé Gérard Muanda, rue de l'Église 1, 2088 Cressier, 032 757 11 86 ou 079 367 79 32, secrétariat mardi et vendredi après-midi 032 757 11 86 cure.cressier@cath-ne.ch et www.cath-ne.ch

Paroisse du Landeron-Lignièrès

Vendredi 31 mars

17h45 Chapelle: adoration – méditation

18h15 Chapelle: messe

Samedi 1^{er} avril

17h00 Messe des Rameaux à l'église – début de la célébration devant la cure

Dimanche 2 avril

14h30 Visite de la chapelle de Combes jusqu'à 16h30

Jeudi 6 avril

20h00 Messe du Jeudi saint

Vendredi 7 avril

08h30 Départ de la marche **du chemin des croix** devant l'église

11h00 Chemin de croix à l'église

12h00 Potage aux légumes à la cure

Dimanche 9 avril

Paroisse catholique et réformée de l'Entre-2-lacs: **AUBE PASCALE**

5h15 église de Cressier: introduction de l'aube pascale et marche - chapelle de Combes - temple du Landeron: célébration d'arrivée - chants de Pâques dans les rues.

Petit-déjeuner dans la salle communale du CAL au Landeron

10h00 Messe de la Résurrection animée par la chorale

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA PAROISSE CATHOLIQUE DU LANDERON ET DE LIGNIÈRES – VENDREDI 28 AVRIL 2023 à 19H à LA CURE

Contact: abbé Gérard Muanda, rue de l'Église 1, 2088 Cressier, 032 757 11 86 ou 079 367 79 32, secrétariat mardi et vendredi après-midi 032 757 11 86 cure.cressier@cath-ne.ch et www.cath-ne.ch

Eglise catholique romaine

Paroisse de Saint-Blaise

Vendredi 31 mars

09h00 Messe à Saint-Blaise

Samedi 1^{er} avril

09h00 Messe, chapelet et confessions à Saint-Blaise

16h00 Catéchisme 7^{ème} Harnos à la Cure de Saint-Blaise

18h30 Messe des Rameaux à Saint-Blaise

Dimanche 2 avril

09h00 Messe des Rameaux en communion avec le Chili à Saint-Blaise

10h30 Messe des Rameaux en communion avec le Chili à Saint-Blaise

Mardi 4 avril

08h00-11h00 Ouverture du secrétariat

09h00 Pas de Messe à Saint-Blaise

Mercredi 5 avril

10h30 Messe de Pâques et visites au home Le Castel à Saint-Blaise

Jeudi 6 avril

Jeudi Saint

18h30 Messe de la Sainte Cène à Saint-Blaise. Lavement des pieds suivi de l'adoration eucharistique jusqu'à 21h

Vendredi 7 avril

18h30 Messe de la Sainte Cène à Saint-Blaise. Lavement des pieds suivi de l'adoration eucharistique jusqu'à 21h

11h00 Chemin de Croix ouvert à tous à Saint-Blaise

15h00 Célébration de la passion du Seigneur et vénération de la Croix Sainte

19h30 Chemin de Croix ouvert à tous, Via Crucis

Samedi 8 avril

11h00-12h00 Confessions individuelles, écoute, à Saint-Blaise

18h30 Pas de Messe à Saint-Blaise

21h00 Messe à Saint-Blaise. Veillée Pascale. Chantée par chorale la Caecilia, Jean-Michel et Dominique Deschenaux



MEMENTO D'AVRIL

CRESSIER

- 01.04. Ecole / Conseil d'Événements Scolaires,
Ramassage du papier, Village
09.04 Tonne-Pompe, Chasse au Lapin, Place du Village

HAUTERIVE

- 10.04 11h00 - 12h00, Chasse aux œufs au Centre sportif
29.04-30.04 La Chanson d'Hauterive en concert avec Yvostellka,
à la Salle de spectacle du Collège du Vignier à St-Blaise
29.04 Soupe aux pois, sur la place du village

LA TÈNE

- 29.04 OUVERTURE MENSUELLE DE LA LUDOTHEQUE,
DE 10H A 12H

LIGNIÈRES

- 08.04 Chasse aux œufs à 10h30 au Gibet, Ouvert à tous les
enfants (sous la responsabilité de leurs parents),
Annulé en cas de pluie, Apéro offert par la SDL.
22.04 20h00 Concert annuel de la société de musique Brass
Band l'Avenir Lignières, Salle de gymnastique du collège
de La Gouvernière.

LE LANDERON

ATRAC, déjà 40 ans de magnifiques spectacles



Une année importante pour la troupe ATRAC qui tient à la fêter dignement. Tout d'abord avec une nouveauté dans la venue de la troupe de Réda Chéraitia qui donnera un côté drôle et festif à ce premier événement.

Le deuxième grand moment interviendra cet automne avec la présentation d'une toute nouvelle pièce écrite par Fabrice Lavanchy sous le titre «On est loin du contel!». Cette comédie a été envisagée dans le but de permettre, à tous les comédiens de la troupe qui en avaient envie, de se produire sur scène. En finalité, ce sont quinze interprètes qui se sont sentis prêts à relever ce défi. Cette nouvelle œuvre se présente en tant que comédie déjantée des plus drôle, faisant la part belle aux jeux de mots et aux gags. Donc quelque chose qui ressemble bien à ATRAC. Un spectacle à coup sûr à ne pas manquer certainement cet automne.

Dans les faits marquants, la troupe ATRAC veut aussi bénéficier de moments de détente entre comédiens en organisant un week-end en Valais et, pour marquer la fin de ce jubilé, une soirée festive spéciale sera organisée le 31 décembre 2023.

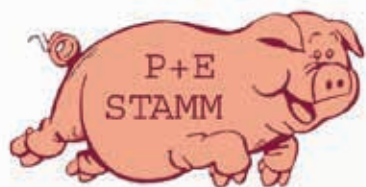
Un peu d'histoire

Fondée en 1983 par une poignée d'irréductibles landeronnais passionnés de théâtre (entre-autres: Claude Béguin, Sonia Loubet, Martine Persoz et Jacques Cottier) se sont lancés dans cette belle aventure. Au fil des ans, les performances de chacun, les succès rencontrés, les nombreuses représentations et l'accueil chaleureux du public ont marqué cette période riche en satisfactions. De plus, tout un panel de metteurs en scène a permis de diversifier les visions théâtrales en imprimant leur propre style. Cette troupe locale a évolué et pris ses marques de belle manière et le public l'a suivie avec constance. Durant ces quarante années, ATRAC a présenté une cinquantaine de pièces, drôles, prenantes et parfois intimes, chaque représentation étant accueillie avec délectation par un nombreux public. Pour rappel, ATRAC est affiliée à la Fédération suisse des sociétés théâtrales d'amateurs (FSSTA) depuis 1986.

La troupe ATRAC

Actuellement, trente-quatre comédiens venant de toute la région, font partie de la troupe et le comité actuel est composé de: Annabelle Meyrat, présidente, Fabrice Lavanchy vice-président, Anne Carole De Amorim secrétaire, Martine Persoz trésorière, Denis Marioni responsable technique, Jacques Cottier président d'honneur et Claude Pauchard membre. Un comité motivé qui s'investit afin de présenter une diversité de pièces pour le plaisir de leur public. À n'en pas douter, elle a encore de belles années devant elle pour apporter du plaisir à son public.

BOUCHERIE CHARCUTERIE



Afin de vous remercier pour votre fidélité, que vous soyez collaborateur, client, partenaire, ou autre, c'est avec un GRAND plaisir que nous vous proposons de nous retrouver pour partager un moment convivial autour d'un verre et d'une petite collation.

Quand ?

Samedi 1^{er} avril 2023
dès 10h⁰⁰ jusqu'à 16h⁰⁰

Où ?

Rue de Soleure (dans le jardin derrière le kiosque, en face de la boucherie)
2525 Le Landeron



HAUTERIVE

Du sport en hiver, c'est possible avec Hiver'VITA



Les Pistes Vita sont mises à l'honneur en cette fin d'hiver, dans le cadre de rencontres en collaboration avec l'Atelier71 de Neuchâtel de nombreuses séances sportives sont proposées. Coachés par des spécialistes, les athlètes découvrent ou redécouvrent les Parcours Vita de leurs régions.

Sous une fine couche de pluie et le gris du ciel, une poignée de sportifs se sont levés tôt ce dimanche 26 mars (jour du changement d'heure qui nous a fait perdre une bonne heure de sommeil à tous par ailleurs...) pour participer à la session d'Hauterive. Une belle énergie a rythmé cette matinée de parcours, avec quelques habitués des Pistes Vita présents.

L'initiative a été lancée par les communes de La Tène, d'Hauterive, de La Grande Béroche (Bevaix), de Peseux (Neuchâtel) et Saint-Blaise dans le cadre de cette deuxième édition et afin de promouvoir la santé et les activités physiques au sein du canton.

Vous avez raté la rencontre de dimanche dernier? Aucun souci, vous aurez l'occasion de vous rattraper lors des prochaines rencontres sportives prévues le 1^{er} avril (14h30) à Peseux, le 16 avril (09h30) à La Grande Béroche (Bevaix) et certainement lors des prochaines rencontres dont les dates resteront à définir au fil de l'année. La participation est ouverte à toutes et tous, sans inscription préalable et entièrement gratuite. Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à vous rendre sur le site internet suivant: <https://www.zurichvitaparcours.ch/>. MHD

HAUTERIVE

Société d'Emulation

Bientôt la course aux œufs



Après la pause hivernale et notre assemblée générale, nos activités reprennent avec la course aux œufs pour les enfants de notre village. Comme les années passées, il y aura deux départs et deux places distinctes en fonction de l'âge de nos chères têtes blondes.

Les œufs seront cachés dès le petit matin et toute l'équipe de l'Emulation accueillera les enfants et les parents dès 10h30 au centre sportif. **Le départ aura lieu à 11h00.**

Les enfants pourront s'élancer pour chercher les quelques 500 œufs soigneusement cachés. Les membres de l'Emulation prient chaque enfant de ramasser maximum 6 œufs par famille, ces derniers donneront droit à un petit lapin en chocolat.

A la fin de la course, ceux qui ont trouvé un œuf en métal peuvent venir l'échanger contre un grand lapin en chocolat à l'entrée du centre sportif.

Pour les enfants, il vaut mieux arriver à l'heure car les chercheurs ont de bons yeux et la dé-

couverte des nombreux œufs est rapide! La buvette «Chez Calzette» sera exceptionnellement ouverte et proposera des pizzas et des boissons aux vaillants chasseurs.

Toute l'équipe de l'Emulation se réjouit de vous retrouver pour cette première activité 2023.

Agenda: Course aux œufs: lundi 10 avril
Soupe aux pois: samedi 29 avril

BE

Reconnue comme un acteur majeur du secteur de l'industrie graphique en Suisse romande, Juillerat Chervet SA poursuit son développement sur son site de St-Imier avec pragmatisme et méthode. Elle inscrit ses axes de développement dans l'impression pour l'industrie pharmaceutique et horlogère parallèlement aux imprimés classiques.

Afin de renforcer notre équipe, nous recherchons un(e)

Polygraphe 80-100%

Disposant d'une expérience pratique de quelques années, vous êtes rompu aux logiciels courants du prémédia (Suite Adobe CC). De nature rigoureuse et autonome, vous avez des connaissances d'imposition. Si vous avez un esprit créatif et la haute technicité vous captive, le poste est taillé pour vous.

- Vos tâches:**
- Reprise des données, création et mise en pages pour documents simples et complexes pour travaux de ville, édition et packaging
 - Traitement d'images (Photolitho)
 - Imposition et préparation des formes d'impression
Connaissances du logiciel Agfa Apogee seraient un plus
 - Publipostages
 - Gestion de projets Packaging (développement, dessin technique et maquettes sur table de découpe)
Connaissances des logiciels ESKO-Graphics (Automation Engine, ArtPro+ et Artios CAD) seraient un plus
 - Gestion de contenu des sites internet de l'entreprise
 - Impression sur copieur numérique

Date d'entrée: De suite ou à convenir

Lieu: St-Imier

Conditions: Outils de travail performants, horaires flexibles, 6 semaines de vacances, place de parking gratuite

Intéressé(e)? N'hésitez pas à nous transmettre votre dossier de candidature.

Juillerat Chervet SA

Rue de la Clef 7 | 2610 St-Imier
houriet@ijc.ch

JUILLERAT  CHERVET

Imprimeur depuis 1975

www.ijc.ch





**CAFE THEATRE
LA TOUR
DE RIVE
LA NEUVEVILLE**

**Café-Théâtre de la Tour de Rive
Ecole de musique du Jura bernois**

Vendredi 31 mars 2023 à 19h00
Samedi 1^{er} avril 2023 à 17h00



**Vendredi 31 mars 19h00 et Samedi 1^{er} avril 2023 à 17h00
- Atelier de l'école de musique du Jura bernois**

Après le week-end de folie avec le festival de Boogie-Woogie, nous accueillons l'école de musique du Jura bernois. Après 1 année d'atelier de musique en groupe, les élèves de La Neuveville et de la région nous proposent des concerts à déguster sur 2 soirs.

L'entrée est libre et nous vous invitons à soutenir et à garnir nos tables pour ces 2 soirées décontractées.

Prochain spectacle 21 avril à 20h30: Simon Romang et son dernier spectacle Poussette.

Le comité du CTRR

LA TÈNE

BiblioWeekend



«Merci à tous les participants au BiblioWeekend de la bibliothèque de La Tène.

La fête fut belle et joyeuse.

Le vendredi de nombreuses personnes sont venues écouter les poèmes des jeunes élèves de 10h.

Le samedi chaque atelier a connu son beau succès.

On vous donne d'ores et déjà rendez-vous pour l'édition 2024.»

Luciana Della Rovere
Bibliothèque de La Tène

ENGES

Théâtre à Enges: encore 3 représentations ce weekend

La boîte d'Enchois donnera encore 3 représentations de la comédie «Poker pour l'Australie» ce weekend (vendredi 31 mars, samedi 1^{er} avril à 20.15 et dimanche 2 avril à 17.00), salle communale d'Enges. Il reste encore quelques places, mais il est plus prudent de réserver sa place dès maintenant par téléphone au 079 781 97 93 ou par email: boiteenchois@gmail.com. Ne manquez cette pièce sous aucun prétexte, les coups de théâtre se succèdent et les éclats de rire aussi. 1h30 de rire garanti. TAD



MARIN



Matches du FC Marin-Sports

Vendredi 31.03.2023

- 20h15 FC Floria II - FC Marin-Sports II
Championnat 4^{ème} ligue, groupe 2
- 20h30 FC Béroche-Gorgier I - FC Marin-Sports I
Championnat 2^{ème} ligue, groupe 1

Samedi 01.04.2023

- 09h00 FC Marin-Sports II - FC Colombier Aigles
Championnat Juniors D, groupe 5
- 09h00 Grpm des Vallées (Les Ponts) - FC Marin-Sports Lionceaux -
Champ.Juniors E, gr.7
- 09h30 FC Le Locle Or - FC Marin-Sports Felins
Championnat Juniors E, groupe 5
- 10h00 FC Marin-Sports Lions - Team La Chaux-de-Fonds (Depor-
tivo) Rouge - Championnat Juniors E, groupe 4
- 11h00 FC Marin-Sports I - FC Corcelles Cormondrèche I
Championnat Juniors D, groupe 2
- 13h30 FC Marin-Sports II - FC Les Bois
Championnat Juniors C, groupe 3
- 14h00 Grpm VDT (Fleurier) I - FC Marin-Sports I
Championnat Juniors C, groupe 1

Dimanche 02.04.2023

- 15h00 Team 3L - FC Marin-Sports - Championnat Juniors A, groupe 1

LE LANDERON



Matchs du FC Le Landeron - G2T

Samedi 01.04.2023

- 09h00 Grpm des 2 Thielles II – ASI Audax-Friull II
Championnat Juniors D – Groupe 3
- 09h00 FC St-Blaise Pumas - Grpm des 2 Thielles Barça
Championnat Juniors E – Groupe 1
- 11h00 Grpm des 2 Thielles I – Grpm VDT (Couvét) I
Championnat Juniors D – Groupe 1
- 11h00 Grpm des 2 Thielles Liverpool – Team Vallon Emolo
Championnat Juniors E – Groupe 6
- 13h00 FC Val-de-Ruz II - Grpm des 2 Thielles II
Championnat Juniors C – Groupe 4
- 16h00 Grpm des 2 Thielles I – Team Vallon FC Erguel I
Championnat Juniors C – Groupe 1
- 18h00 FC Le Landeron I – FC Les Bois I
Championnat 3^e ligue – Groupe 2
- 18h00 ASI Audax-Friul II - FC Le Landeron II
Championnat 4^e ligue – Groupe 2

Mercredi 05.04.2023

- 18h30 FC Bourdy I – Grpm des 2 Thielles I
Championnat Juniors D – Groupe 1

SAINT-BLAISE

Résultats du FC Saint-Blaise

Samedi 25 mars 2023

- Renvoyé Juniors E Tigre - FC Val-de-Ruz Girafes
Match de championnat
- Renvoyé Juniors E Pumas - FC Boudry Jaguars
Match de championnat
- Renvoyé Juniors D - Team Vallon Sommer
Match de championnat
- 1:6 Team Béroche-Bevaix - Juniores féminines
Match de championnat
- Renvoyé Juniors C - Team Vallon, match de championnat
- Renvoyé Juniors B - FC Corcelles Cormondèche
Match de championnat

Dimanche 26 mars 2023

- 3:1 1^{ère} équipe - FC Coffrane, match de championnat
- 2:2 FC Le Locle - 2^{ème} équipe, match de championnat

SAINT-BLAISE

Matchs du FC Saint-Blaise

Vendredi 31 mars 2023

- 20h30 ASI Audax-Friul - 1^{ère} équipe, match de championnat

Samedi 1^{er} avril 2023

- 09h00 Juniors E Pumas - Grpm des 2 Thielles Barça
Match de championnat
- 09h30 Team Béroche-Bevaix - Juniors E Tigres
Match de championnat
- 11h15 Cressier sport 2019 - Juniores féminines
Match de championnat
- 12h00 Juniors B - FC Val-de-Ruz, match de championnat

Dimanche 2 avril 2023

- 11h00 2^{ème} équipe - Cressier Sport 2019, match de championnat
- 13h00 Juniors C - Grpm VDT Fleurier, match de championnat

LIGNIÈRES

Matchs du FC Lignières

Samedi 01.04.2023

- 09h00 Team 3L-Jorat - FC Boudry Guépards
championnat Juniors E, Centre Sportif, Lignières
- 09h15 FC Corcelles Cormondèche Seigneurs - Team 3L-St-Joux
championnat Juniors E, Stade du Grand Locle, Corcelles
- 10h30 Team 3L-Lignières - ASI Audax-Friul Vert
championnat Juniors E, Centre Sportif, Lignières
- 11h00 Team Vallon Vargas - Team 3L II
championnat Juniors D, Terrain de la Suze, Villeret
- 14h00 Team 3L - Grpm des Vallées (La Sagne)
championnat Juniors C, Centre Sportif, Lignières
- 17h30 FC Lignières I - FC Bevaix
championnat 3^e ligue, Centre Sportif, Lignières

Dimanche 02.04.2023

- 15h00 Team 3L - FC Marin-Sports
championnat Juniors A, Stade de St-Joux, La Neuveville

Mardi 04.04.2023

- 20h00 Team 3L -GrpM Etoile-Sporting
championnat Juniors B, Centre Sportif, Lignières

Mercredi 05.04.2023

- 20h15 FC Lignières I - FC La Sagne I
championnat 3^e ligue, Centre Sportif, Lignières

HAUTERIVE

Matchs du FC Hauterive

Vendredi 31.03.23

- 20h15 FC Superga II – FC Hauterive II (4^{ème} ligue)

Samedi 01.04.23

- 09h30 FC Val de Ruz Bourdons – FC Hauterive blanc (Juniors E)
- 10h00 FCCPC (Peseux) Erables – FC Hauterive bleu (Juniors E)
- 10h00 Cressier Sport 2019 – FC Hauterive jaune (Juniors E)
- 11h00 FC Colombier Dragons – FC Hauterive (Juniors D)
- 14h30 FC Hauterive – GrpM Le Parc (Juniors C)
- 17h30 FC Hauterive – Grpm VDT (Fleurier) (Juniors B)

Dimanche 02.04.23

- 15h00 FC Hauterive I – FC Le Parc I (2^{ème} ligue)
- 15h30 FC Stade Lausanne-Ouchy (9190) (Youth League A)

CRESSIER

Matchs du FC Cressier-Sports

Vendredi 31.03.2023:

- 20h00 Cressier Sport 2019 II VS FC Val de Ruz V
(Championnat 5^{ème} ligue)

Samedi 04.04.2023:

- 10h00 Cressier Sport 2019 VS FC Hauterive Jaune
(Championnat Juniors E)
- 11h15 Cressier Sport 2019 VS FC Saint-Blaise (Championnat FF12)
- 14h00 Cressier Sport 2019 VS Grpm VDT (Fleurier)
(Championnat FF15)

Dimanche 02.04.2023:

- 11h00 FC Saint Blaise II VS Cressier Sport 2019
(Championnat 3^{ème} ligue)

Mercredi 05.04.2023:

- 20h00 FC Cornaux VS Cressier Sport 2019 (Championnat 5^{ème} ligue)

ENTRE-DEUX-LACS

Assemblée de la Paroisse réformée
Face à un défi structurel

Sous la présidence de Serge Attinger, 67 paroissiens et paroissiennes réformés des huit communes de l'est de Neuchâtel se sont réunis, jeudi soir 23 mars dernier, au Centre paroissial de Cressier. Fort bien conduits, les débats ont traité les objets statutaires et un regard a été porté sur le processus « EREN 2023 ». Il devrait modifier la structure des paroisses de l'Eglise réformée évangélique neuchâteloise, EREN.

Bilan des activités

Très étoffé, ce compte rendu rétrospectif été présenté par le pasteur Frédo Siegenthaler. Il a développé sept thèmes qui ont permis de porter une vue sur les nombreuses activités de 2022: Vivre en relation avec Dieu; Développer une vie communautaire intergénérationnelle; Prendre soin de la création; Augmenter

notre présence et notre visibilité dans les villages; Affermir notre unité tout en valorisant notre diversité: Offrir à chacun un accompagnement à toutes les étapes de sa vie; Créer des ponts avec nos contemporains pour qu'ils rencontrent Dieu.

Il a observé, cependant, que des améliorations étaient aussi nécessaires: meilleure intégration entre les communautés est et ouest de la paroisse, meilleur renouvellement des postes de direction et administratifs, finances à la hauteur des projets, passage au mode d'évangélisation pour que de nouvelles personnes irriguent la paroisse et plus d'initiatives spontanées des groupes paroissiaux.

Présentés par Frank Rossel, les comptes 2022 affichent un bon bénéfice conforté par l'apport des droits de superficie du terrain de Marin et sur lequel se trouve désormais la Résidence du Clos-de-la-Chapelle. Ils ont été acceptés à l'unanimité.

Quelques chiffres de 2022: 21 baptêmes dont 9 adolescents, 21 catéchumènes, 7 mariages, 31 célébrations de services funèbres.

Plusieurs paroissiens et paroissiennes, qui avaient exercé des tâches multiples, ont été remerciés et gratifiés d'un... pot de miel!

Elections**- Conseil paroissial**

Fortement renouvelé, le Conseil paroissial a été élu au scrutin secret: de gauche à droite sur la photo: Myriam Robert, Didier Rochat,

Erica Schwab, Olivier Muriset, Delphine Collaud (pasteure) et Frédo Siegenthaler (pasteur); au 1^{er} rang: Raoul Pagnamenta (pasteur), Myriam Matthey et Nicolas Droz. (Manque Frank Rossel absent en congé paternité).

- Délégation au Synode de l'EREN

Didier Rochat

Jonathan Thomet

- Présidence de l'assemblée 2023 - 2027

Serge Attinger

Processus « EREN 2023 »

Le pasteur Frédo Siegenthaler a brièvement présenté le processus en discussion actuellement au sein de l'EREN qui conduira, s'il est approuvé, à déconstruire le modèle paroissial actuel pour le reconstruire tout en gardant deux fondements à l'Eglise: assurer l'enseignement et annoncer l'Evangile ainsi que permettre une communauté de croyants. Ce processus est censé répondre aux nombreux défis que les paroisses de l'EREN doivent relever dans notre temps.

Les paroissiens sont invités à parfaire leur information à cet égard en se rendant à deux rencontres: à une soirée d'échange en paroisse, le mardi 4 avril, 20 h., au centre paroissial de Cressier et, le samedi 6 mai, à la Journée synodale de 8 h. à 16 h. au Mycoroma de Cernier, sur inscription, au secrétariat paroissial: entre2lacs@eren.ch

CZ

SAINT-BLAISE

L'ilôt Ressource

Nouveau Pôle Thérapeutique
Pluridisciplinaire

Un nouveau pôle pluridisciplinaire a ouvert ses portes depuis début 2023 au cœur du village de St-Blaise. Situé Grand'Rue 28 (anciens locaux du service social intercommunal), psychologues et ergothérapeute, toutes d'orientation pédiatrique, proposent ainsi bilans et suivis thérapeutiques sur mesure.

Amélie Dentz, Dr en psychologie, psychologue et psychothérapeute FSP, Armel Houdayer, ergothérapeute spécialisée en pédiatrie et ortho-pédiatrie, Frédérique Baechler, psychologue spécialisée en psychothérapie FSP et Laura Dreyer, psychologue spécialisée en psychologie clinique et psychothérapie FSP, ont eu envie d'allier leur vision professionnelle et leurs spécificités pour mieux appréhender les problématiques de leur patientèle. C'est donc autour d'une approche voulue plus globale que ces thérapeutes espèrent susciter la collaboration avec les autres professionnels et acteurs gravitant autour de l'enfant. Toutefois, selon les problématiques, quelques prises en charge pour une population adultes sont envisageables.

www.lilotressources.ch - Grand'Rue 28, 2072 St Blaise

LUDOTHÈQUE LA NEUVEVILLE

Fermeture



La Ludothèque sera fermée du 5 au 24 avril 2023

Dernier prêt mardi 4 avril 2023

Reprise mardi 25 avril 2023

Que ce soit pour surprendre votre entourage en proposant une activité originale et conviviale à l'occasion des fêtes ou pour occuper petits et grands durant les vacances, venez faire le plein de jeux avant la fermeture!

Prochaine soirée jeux de société

Vendredi 14 avril 2023, 19h-23h

Centre des Épancheurs, La Neuveville

Dès 14 ans, entrée libre (collecte)

Places limitées, inscription requise:

079 891 75 65 ou ludothèque@neuveville.ch

Novices ou initiés, rejoignez-nous pour une soirée conviviale où vous pourrez jouer à de nombreux jeux de stratégie, d'ambiance et de coopération, tout en dégustant de délicieuses pâtisseries maison et boissons locales.

L'équipe de la Ludothèque vous souhaite de très belles fêtes!

Rue du Marché 10 - 2520 La Neuveville

Mardi 16h-18h / Samedi 9h30-12h - 032 751 63 33

ludothèque@neuveville.ch / Facebook / Instagram

CORNAUX

Stéphanie Kull s'adjuge la VulCanicross, course internationale de Bikejöring, à Schotten!



Crédit: Jeanette Grottendiek

Le 18 et 19 mars derniers, s'est tenue la VulCanicross, à Schotten, en Allemagne et Stéphanie Kull, habitante de Cornaux, s'est brillamment imposée, toutes catégories d'âges confondues dans une course de Skijöring avec son jeune chien, Yuk, un Greyster de 3 ans.

Le Bikejöring, c'est-à-dire le vélo attelé, se pratique avec un chien que l'on attèle à un VTT, c'est dans cette discipline que s'est illustrée Stéphanie Kull, le week-end dernier en Allemagne. Sportive depuis toujours, c'est tout d'abord la course à pied en solitaire qui la passionnait et c'est grâce à son amie Françoise Tueler, récente vainqueur de la course de chien de traîneaux de Saignelégier, qu'elle

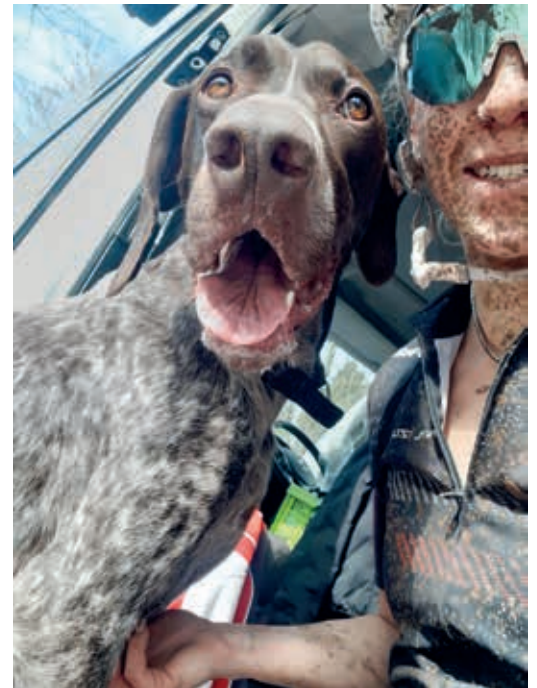
a découvert les courses attelées. Rapidement, elle a brillé en Canicross puis en Skijöring et en Bikejöring avec son Greyster de 6 ans prénommé Ako (qui n'est autre que le grand frère de Yuk). Ce dernier est d'ailleurs invaincu depuis plusieurs années en Skijöring!

Si la jeune Corbonetche de 33 ans s'est imposée lors des deux manches de la VulCanicross, elle relève que tout n'était pas simple: «c'est une course difficile, très technique. C'est un sprint de 4 km, mais le chemin est étroit et parsemé de racines. Il y avait pas mal de boue par endroit. Et puis la météo était changeante, nous avons vu les 4 saisons défiler durant le week-end et avons même eu de la neige!» Stéphanie Kull n'en était pas à son coup d'essai à Schotten: c'est une habituée de la course et surtout une habituée des podiums, puisque c'est elle qui détient le record de temps de l'épreuve de Bikejöring avec Ako, l'aîné de la fratrie!

Pour s'imposer à ce niveau, Stéphanie Kull pédale 6 jours sur 7! Elle alterne sprint, technique et endurance et concède devoir s'entraîner plus intensément et plus souvent que les chiens. Elle explique d'ailleurs que «les chiens évoluent bien plus vite que nous et n'ont besoin que de quelques sorties par semaine en plus des promenades!»

Alors que Stéphanie Kull paraissait indétrônable avec Ako, il semblerait que Yuk soit désormais prêt à s'attaquer au palmarès et aux records de son grand frère!

IN



Crédit: Stéphanie Kull

CRESSIER

Les écoliers ont brûlé le Bonhomme Hiver



Ce 21 mars en matinée, la flambée s'est déroulée sous un soleil plus que printanier et accompagnée par le tintamarre des écoliers de Cressier heureux de chasser l'hiver et d'accueillir l'arrivée du printemps.

Conçu par le personnel de Clos Rousseau, affublé d'objets insolites créés par les élèves, Bonhomme Hiver né à l'effigie d'une « montagne-poubelle » symbolisait le désastre environnemental. Partis du collège et accompagnés de leurs camarades des classes Rousseau intégrées à Cressier et au Landeron, les élèves du village se sont rendus à l'Institution pour y chercher la victime du jour. Dans un vacarme de batterie de cuisine et de maracas, la joyeuse troupe a escorté la « montagne-poubelle » roulante jusqu'au parking du FC.

Arrivé sur son lieu du supplice, et pris en charge par les employés communaux, le personnage répudié a été hissé sur son bûcher au milieu du cercle formé par les écoliers. Allumage réussi, Bonhomme Hiver a craché une fumée noire avant de s'enflammer rapidement, l'été sera chaud!

Sur place, l'équipe de Clos Rousseau a distribué à tous les participants et au public venu se joindre à la manifestation, un thé délicieux et les 220 mini taillaules sucrées confectionnées dans sa boulangerie Le Croissant'Express des Hauts-Geneveys.

Bravo aux enfants, aux enseignants, à Clos Rousseau, qui animent le village le temps d'une sympathique petite fête!

GC



CRESSIER

90 ans, et 65 ans de mariage!



Cela fera 65 ans, le 7 avril prochain, que Rosa-Gabriella Belotti et Jean-Pierre Aubry ont uni leur vie, d'abord à l'Etat civil, au Château de Cressier, puis le lundi de Pâques, 7 avril 1958, en l'église d'Abbazia (Bergamo), en Italie.

Leur histoire a commencé en 1933, des deux côtés des Alpes. Jean-Pierre est né le 9 mars 1933 à Cressier (NE), et Gabriella a vu le jour le 18 septembre 1933 à Abbazia. Tous les deux ont grandi dans une famille aimante, où cependant la vie était difficile, cette période ayant subi les horreurs de la guerre.

Le travail étant rare en Italie durant la période de l'Après-Guerre, Gabriella décida de partir pour la Suisse, en 1954, rejoindre ses deux sœurs aînées qui travaillaient déjà dans une usine de filature à Zurich. Par la suite, elle trouva une place de sommelière à l'Hôtel de la Couronne, à Cressier. C'est là qu'elle fit la connaissance de Jean-Pierre, qui s'improvisa aussitôt professeur de français. Afin de l'aider à maîtriser au mieux la langue de Molière, il



l'invita au cinéma où passait le film «Mexico», avec Luis Mariano. C'était le 27 décembre 1956. Depuis ce jour-là, ils ne se quittèrent plus, et se marièrent au début du mois d'avril 1958.

La famille s'agrandit rapidement, puisque 3 enfants vinrent la compléter. Plus tard, 3 petits-enfants et 2 arrière-petits-enfants viendront s'ajouter au tableau familial.

Gabrielle et Jean-Pierre passèrent toute leur

vie dans le joli village de Cressier. Jean-Pierre travaillait dans les assurances (La Bâloise), où il excellait à démêler les cas les plus litigieux, et Gabriella s'engageait, à l'occasion, comme «extra» lors de banquets, dans un restaurant du village. Elle travailla ensuite au Home St-Joseph, à Cressier, où chacun sut apprécier sa gaieté et sa joie de vivre. En parallèle à son travail, Jean-Pierre œuvrait assidûment dans sa commune: pour la paroisse catholique, au sein de l'ADC (Association pour le développement de Cressier), et dans les instances politiques, en tant que conseiller général, puis conseiller communal, et Président de commune. Il organisa, avec le «Parti Radical» de l'époque, de nombreuses manifestations, dont la fameuse «Croisière des Trois Lacs», où tout le village fut invité à venir découvrir l'importance des travaux liés à la «Correction des Eaux du Jura».

1933-2023: Gabrielle et Jean-Pierre atteignent tous les deux 90 ans! Nous les félicitons pour ce bel anniversaire, et nous fêtons aussi cette année un beau parcours de vie: 65 ans de bonheur, d'amour et de fous-rires partagés, mais aussi de peines, et de chagrins, surmontés main dans la main.

Nous souhaitons à Gabrielle et Jean-Pierre encore beaucoup de belles années à vivre ensemble, remplies de parties de cartes, de chansons, de bons repas, de grandes joies et de petits bonheurs, de paix et de santé, à partager avec leur famille et tous leurs amis, dans la foi, l'amour et l'espérance qui les animent.

Heureux Anniversaire!

Dans le vent de l'actualité par Claude Zweiacker

Une statistique bien suisse

Plus d'un demi-million de chiens dans notre pays

Les Suisses savent compter. Ils recensent leurs habitants mais aussi leurs chiens car ils sont soumis à une obligation d'enregistrement. Plus d'un demi-million de chiens, exactement 555'340 vivent dans notre pays et pas moins de 1'400 dans les huit communes du Bulcom. Leur nombre n'a pas cessé d'augmenter depuis le début de l'épidémie du covid mais régresse légèrement actuellement.

Derrière les chats, qui dépasseraient actuellement les 700'000, les chiens, meilleurs amis de l'homme et de la femme constituent le 2^{ème} animal de compagnie indique le site internet Identitas SA *statistique animale*.

Ce site fournit des renseignements statistiques par commune. Ainsi, on dénombre 332 chiens à La Tène, 289 au Landeron, 232 à Saint-Blaise, 139 à Hauterive, 131 à Cornaux, 125 à Cressier, 115 à Lignières et 36 à Enges.

Et ce n'est pas tout. Il désigne pour chaque commune le nombre de chiens par 100 habitants. Ainsi, dans notre région, c'est la petite commune d'Enges qui se place sur le podium; 13,5 chiens par 100 habitants, au 2^{ème} rang Lignières, avec 11,7 chiens par 100 habitants, localités suivies par Cornaux, 8,3 chiens par 100 habitants. Les cinq autres

communes détiennent de 6 à 7 chiens par 100 habitants. Hauterive même en compte moins: 5,3 pour 100 habitants.

Cette statistique est vraiment «pointue». Elle dénombre aussi les chiens par races: le Chihuahua (29'000 animaux en Suisse) sort vainqueur en Suisse devant le Labrador Retriever et les Yorkshire Terrier. Elle précise même les noms donnés aux chiens. Pour les 11'766 chiens neuchâtelois, 170 se nomment Luna, 67 Lucky, 66 Nala, 56 Rocky et Snoopy. A Saint-Blaise, le nom de Luna l'emporte, au Landeron, c'est celui de Nala et à la Tène, c'est Luna et Snoopy.

On ne peut expliquer la raison pour laquelle le nom de Luna qui signifie «celle qui se rapporte à la lune» est si populaire pour l'attribuer à une chienne. A notre connaissance, la lune n'a ni hommes, ni canidés. Existe-t-il une commune suisse qui compterait plus de chiens que d'habitants? Cela serait insolite. Ce n'est pas le cas. Toutefois pas très loin de notre canton à vol d'oiseau, la Commune de Treytorrens près de Payerne réunit 90,4 chiens par 100 habitants.

Explication: un chenil se situe sur cette localité de 114 âmes!

